DISSERTATION INAUGURALE N° 223.

SUR

L'AGÉNÉSIE, L'IMPUISSANCE ET LA DYSGÉNÉSIE;

THÈSE

Presentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 12 août 1830, pour obtenir le grade de Docteur en médecine;

PAR FRANÇOIS-GABRIEL DUMONT, de Bonneville,

Province de Faucigny, en Savoie.

Docteur en médecine de la Faculté de Paris; Bachelier ès-lettres et ès-sciences des Facultés de Toulouse; Élève des Écoles nationales des langues orientales au Collége de France et près la Bibliothèque ci-devant royale.

Ιητρὸς γὰρ ἀνὴρ πολλῶν ἀντάξιος ἄλλων
Ἰοὺς τ' ἐκτάμνειν, ἐπὶ τ' ἤπια φάρμακα πάσσειν.
Ομηρου Ιλιας, ραψῳδια λ. 514. 515.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,
Imprimeur de la Faculté de Médecine rue des Maçons-Sorbonne, n°. 13.

1830.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. LANDRÉ-BEAUVAIS, Doyen.	MM.
Anatomie	CRUVEILHIER.
Physiologie	DUMÉRIL.
Chimie médicale	ORFILA, *Examinateur.*
Physique médicale	PELLETAN, *Examinateur.*
Histoire naturelle médicale	CLARION.
Pharmacologie	GUILBERT.
Hygiène	ANDRAL.
Pathologie chirurgicale	MARJOLIN, *Président.* / ROUX.
Pathologie médicale	FIZEAU. / FOUQUIER.
Opérations et appareils	RICHERAND.
Thérapeutique et matière médicale	ALIBERT.
Médecine légale	ADELON.
Accouchemens, maladies des femmes en couches et des enfans nouveau-nés	MOREAU, *Examinateur.*
Clinique médicale	CAYOL. / CHOMEL. / LANDRÉ-BEAUVAIS. / RÉCAMIER, *Suppléant.*
Clinique chirurgicale	BOUGON. / BOYER. / DUBOIS. / DUPUYTREN.
Clinique d'accouchemens	DENEUX.

Professeurs honoraires.

MM. DE JUSSIEU, DES GENETTES, DEYEUX, LALLEMENT, LEROUX.

Agrégés en exercice.

MM.	MM.
Baudelocque.	Dubled.
Bayle.	Dubois.
Bérard.	Gerdy.
Blandin.	Gibert.
Bouillaud.	Hatin.
Bouvier.	Lisfranc.
Briquet.	Martin Solon.
Brongniart.	Piorry, *Examinateur.*
Cloquet.	Rochoux, *Examinateur.*
Cottereau.	Sandras.
Dance, *Suppléant.*	Trousseau.
Devergie.	Velpeau.

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, qu'elle n'entend leur donner ni approbation, ni improbation.

AUX MÂNES

DU MEILLEUR DES PÈRES

ET DE LA PLUS TENDRE DES MÈRES.

Regrets éternels.

A MES BONS FRÈRES,

FRANÇOIS, JEAN ET JOSEPH,

Comme gage de ma reconnaissance et de l'amitié fraternelle la plus inviolable.

A MONSIEUR FLEURY DE L'ÉCLUSE,

Chevalier de la Légion-d'Honneur ; Membre de l'Académie nationale des sciences et des lettres de Toulouse ; Professeur de littérature grecque ; Secrétaire de la Faculté des lettres de la même ville, etc., etc.

Comme un faible gage de l'attachement le plus sincère et de la plus profonde reconnaissance.

A MONSIEUR A. CAUSSIN DE PERCEVAL,

Professeur de langue arabe au Collége de France et à l'École nationale des langues orientales ; Membre de la Société asiatique, etc., etc.

Comme une faible preuve d'estime, d'attachement et de reconnaissance les plus sincères et les plus durables.

F.-G. DUMONT.

Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/dissertationinau0007unse

AVANT-PROPOS.

Nous n'ignorions point, lorsque nous entreprîmes de traiter un sujet si vaste, que nos connaissances n'étaient point en rapport avec l'immensité des matières qu'il renferme, et que de nombreux obstacles viendraient nous dégoûter d'un semblable choix, puisqu'il a été de tout temps l'écueil contre lequel sont venues se briser les recherches des plus célèbres naturalistes, comme il est facile de s'en convaincre par les divers systèmes qu'ils ont créés et consignés dans leurs écrits, lorsqu'ils ont voulu approfondir les phénomènes de notre reproduction et les dévoiler aux hommes. Mais c'est toujours vainement qu'ils l'ont tenté; car les phénomènes physiologiques par lesquels la nature se perpétue semblent avoir été, comme la plupart des fonctions de nos organes, enveloppés d'une éternelle obscurité.

Nous ne chercherons point à démontrer les erreurs nombreuses dans lesquelles tant de grands hommes sont tombés; outre qu'il serait au-dessus de nos forces d'exposer jusqu'à l'évidence la fausseté des différentes théories plus

ou moins ingénieuses qu'ils imaginèrent, nous nous éloignerions encore des bornes de notre sujet, puisque ce ne sont point les phénomènes de la reproduction que nous nous sommes proposé de décrire, mais seulement les causes qui s'opposent à ce que cet acte soit pleinement accompli. Heureux si nous pouvons apporter quelques éteincelles de clarté sur un sujet si obscur en lui-même.

Lorsque nous songeons que c'est sur une matière qui a été examinée et débattue par tout ce que la médecine offre de plus respectable en hommes de génie, que nous venons émettre des opinions, dont le plus grand nombre n'est pas le fruit de notre observation et de notre expérience, nous sentons toute l'incapacité et l'insuffisance de nos moyens pour entreprendre l'examen d'un sujet si difficile, et la plume s'échappe de notre main. Mais si nous considérons que nous pouvons être utile à nos semblables, en leur ouvrant les yeux sur les nombreux dangers qui menacent leurs facultés reproductrices, nous ne balançons pas alors à reprendre le pinceau, et à poursuivre l'examen des différentes causes qui produisent, soit l'agénésie ou la dysgénésie; et, bien qu'il y ait quelque ridicule à encourir de la part des ignorans et des gens chagrins et fanatiques, à exposer les différentes affections qui attaquent l'homme jusque dans le sanctuaire de sa génération, et qui anéantissent en lui-

même sa postérité, nous ne devons point, par cette puérile considération, abandonner la tâche que nous nous sommes imposée; indépendant par caractère, nous sûmes toujours, autant qu'il nous fut possible, nous mettre au-dessus de la tourbe des préjugés; assez d'autres sans nous sacrifient à un faux respect humain les avantages qui peuvent résulter, pour la société, de l'exposition des différentes maladies des organes génitaux de l'homme, au devant desquelles ses membres semblent se précipiter avec une aveugle fatalité. D'ailleurs, pour le médecin physiologiste, rien de tout ce qui se passe naturellement dans les fonctions de notre économie ne peut paraître honteux; tout l'intéresse, au contraire, et doit attirer son attention. Cependant, pour éviter le reproche d'avoir employé des expressions banales et trop connues, et d'avoir interprété à notre manière les passages des auteurs que nous citons, nous nous servirons des mots scientifiques les moins à la portée du vulgaire, et nous rapporterons textuellement les passages des différens écrivains dans leurs langues respectives. Au reste, ce n'est qu'à l'homme de l'art, à ceux qui sont guidés par une sage philanthropie, aux hommes instruits et dégagés des préjugés qui abrutissent l'homme et le retiennent dans un éternel esclavage, que nous adressons les prémices de nos études médicales; puissions-nous, par cet écrit, contribuer au bonheur du genre

humain : c'est là le but qui nous a toujours guidé et vers lequel se sont concentrés tous nos vœux. Heureux, si nous pouvons mériter l'estime et l'approbation des professeurs distingués de l'École la plus célèbre du monde, au sein de laquelle nous avons eu l'avantage d'étudier les principes de la science la plus utile aux hommes !

DISSERTATION INAUGURALE

SUR

L'AGÉNÉSIE, L'IMPUISSANCE

ET LA DYSGÉNÉSIE.

INTRODUCTION.

Tous les êtres organisés qui existent dans la nature tendent à se reproduire ; les moyens par lesquels ils arrivent à cette fin sont excessivement variés et nombreux : ainsi, si nous remontons l'échelle des êtres, en commençant par ceux qui paraissent le plus étrangers au mouvement vital, jusqu'à l'homme, qui en occupe la partie la plus élevée, nous voyons que tous ont un mode de reproduction qui leur est propre, et arrivent, par des moyens divers, à transmettre à la postérité la plus reculée des individus semblables à eux-mêmes. Ainsi, en phytologie, l'immense tribu des plantes monoïques, qui présente les organes mâles et femelles réunis sur la même tige, et plus souvent encore sur la même fleur, diffère-t-elle de la tribu d celles qu'on appelle *dioïques,* chez laquelle les organes sexuels sont repartis sur des individus différens? Chez la première, chaque plante se suffit à elle-même pour perpétuer son espèce ; tandis que dans la seconde, le concours de deux individus de sexe différens est indispensable à sa propagation.

Si, des végétaux, nous parcourons ensuite les différens degrés de l'échelle zoologique, nous verrons que les animaux infusoires et les zoophytes réduits en fragmens peuvent donner naissance à autant d'animaux semblables à eux-mêmes, chaque fragment étant un germe de nature identique à la masse d'où il a été tiré; et, en cela, ces animaux ont une analogie frappante avec les plantes que l'on multiplie par bouture.

Chez plusieurs mollusques, les organes mâles et femelles se trouvent réunis sur le même individu; cependant ils ne peuvent point se reproduire isolément; ils doivent, pour perpétuer leur race, s'unir avec des individus hermaphrodites comme eux, afin de s'exciter par des frottemens et d'autres moyens qui nous sont inconnus au phénomène qui doit les reproduire. Chez les poissons, la copulation n'a point lieu, mais le mâle féconde les œufs que la femelle a déposés sur le sable; il en est de même pour les reptiles batraciens, chez lesquels, pendant ou après l'accouchement, le mâle verse sur les œufs que sa femelle vient de pondre une liqueur fécondante, sans laquelle ces rudimens de l'espèce ne pourraient se développer, et finiraient par se décomposer et tomber en putréfaction. Si, de ces animaux, nous remontons aux mammifères, nous voyons que ces derniers sont pourvus d'organes sexuels distincts et séparés sur des individus différens; que la réunion du mâle et de la femelle, par l'acte de la copulation, est nécessaire et indispensable pour procréer une nouvelle génération; que tous ces animaux se rassemblent pour s'accoupler dans certains temps de l'année, et semblent, après avoir satisfait à ce besoin naturel, oublier ensuite les plaisirs de l'amour. Dès que les femelles ont été fécondées, elles ne reçoivent plus les caresses du mâle, qui, de son côté, semble oublier les plaisirs que sa compagne lui a procurés.

L'homme seul, outre qu'il jouit des avantages de ces derniers, par une organisation en général analogue à la leur, peut, sur tous les points du globe, s'approcher en tout temps de sa compagne, et la féconder sous toutes les latitudes. La grossesse ne produit pas sur la

femme, comme sur les femelles des autres animaux, une aversion et une répugnance invincibles pour le coït; loin de rejeter les caresses de l'homme, elle semble quelquefois les rechercher avec plus d'ardeur. Mais si la supériorité de l'homme sur les animaux est manifeste, combien n'est-elle pas rachetée par les chagrins et les peines d'esprit de toute espèce sous lesquels il est accablé, et dont sont délivrés tous les autres enfans de la nature ! S'il a, lui seul, la faculté de s'approcher en tout temps de sa compagne, cet avantage est bien compensé par les maux sans nombre que cette même faculté lui procure. En effet, l'abus excessif qu'il en fait, l'entraîne souvent à deux doigts de sa perte; des manœuvres contraires à la nature le font aussi arriver au malheureux résultat de ne pouvoir plus se reproduire, en lui léguant de hideuses infirmités, dont sont exempts les autres animaux.

C'est sur les causes qui mettent l'homme dans l'impossibilité de se reproduire, ou sur celles qui gênent plus ou moins l'exercice des fonctions physiologiques des organes reproducteurs de notre espèce, que nous allons tâcher de jeter un coup-d'œil rapide. Obligé que nous le sommes de renfermer dans un cadre étroit et resserré une si grande quantité de matières, nous nous bornerons à les passer rapidement en revue, en citant à l'appui de nos assertions les observations que nous ont fournies les auteurs, et celles que nous avons pu recueillir dans le cours de nos études.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

SUR

L'AGÉNÉSIE ET LA DYSGÉNÉSIE.

Les causes qui concourent à produire ces deux états sont excessivement nombreuses, et s'offrent à nous sous les aspects les plus variés; cependant on ne peut point nier que plusieurs d'entre elles ne nous

soient encore inconnues, malgré les progrès que la médecine vient de faire à l'aide de l'anatomie pathologique. L'autopsie cadavérique nous rend compte le plus souvent, il est vrai, des lésions qui occasionent l'inaptitude à la reproduction, et qui avaient été méconnues pendant la vie; mais si la connaissance des lésions que l'on rencontre à la nécroscopie sert à nous rendre raison des faits observés du vivant des individus, il n'en est pas de même du mode thérapeutique à employer dans tous les cas observés, dont un grand nombre sont au-dessus des ressources de l'art, et n'en parcourent pas moins toutes leurs périodes avec une désespérante fatalité, malgré la sagacité du praticien le plus instruit et le plus expérimenté. Il en est aussi qui n'ont jamais été connus que par leurs effets, tous les efforts les plus pénibles et les plus laborieux pour parvenir à leur connaissance ayant été inutiles.

Quoi qu'il en soit, on ne doit point se lasser dans la recherche des causes qui occasionent un état aussi préjudiciable à la société; l'homme de l'art devra toujours, guidé par une sage philantropie, s'aider dans cette recherche de toutes les ressources que lui offre la médecine, afin de pouvoir, à leur appui, déterminer d'une manière précise et rigoureuse le vrai caractère de cette affection, et parvenir ainsi, lorsqu'il y a possibilité, à une curation convenable et méthodique.

DÉFINITION DE LA DYSGÉNÉSIE ET DE L'AGÉNÉSIE.

L'opinion qu'ont émise les auteurs sur la définition de ce que l'on appelle vulgairement *impuissance* est loin d'être unanime : quelques-uns d'entr'eux donnent ce mot comme synonyme d'*anaphrodisie*; d'autres, au contraire, prétendent qu'il doit avoir le même sens que *stérilité*. M. le professeur *Orfila* définit cette affection, l'impossibilité physique d'exercer le coït, renvoyant à l'article *Stérilité* tout ce qui regarde les différentes autres affections qui paralysent les effets subséquens de ce dernier acte une fois accompli. D'après M. *Marc*, l'im-

puissance est caractérisée par l'abolition permanente ou passagère des facultés nécessaires pour une parfaite copulation.

Il faut convenir cependant qu'il existe une lacune évidente entre ce que nous appelons *agénésie* et *impuissance;* car, dans bien des cas, ces dénominations ne pouvaient convenir à des hommes qui n'étaient ni agénèses, ni impuissans, mais qui, affectés de vices de conformation, soit congéniaux, soit accidentels, n'en procréaient pas moins des enfans, quoique leur conformation vicieuse semblât s'y opposer; ce qui les a fait considérer comme impuissans par quelques auteurs, tandis que d'autres leur accordaient les facultés reproductrices. C'est pour concilier toutes les opinions et combler cette lacune, que nous proposons d'introduire dans la science le mot *dysgénésie*, dont nous nous servirons dans l'exposition des faits qui vont suivre.

Division générale des causes qui produisent ces différentes affections.

Quelles que soient les opinions des auteurs et les divers points de vue sous lesquels ils ont envisagé cette question, toujours est-il que leur définition est conforme à leur manière de voir; quant à nous, notre plan n'étant point de considérer ces diverses affections sous le point de vue médico-légal, nous nous bornerons à l'envisager simplement sous ses rapports physiologiques. Nous n'adopterons point la classification que l'on a donnée des causes de l'impuissance, en les divisant en causes *innées*, *accidentelles*, *momentanées* et *perpétuelles*, parce qu'elle ne nous paraît pas la plus rationnelle et la plus philosophique : cette distinction ne peut être utile qu'en médecine légale, où il est quelquefois nécessaire d'établir de semblables différences, parce qu'il s'agit souvent de la liberté et même de la vie des citoyens. Pourquoi n'adopterait-on pas pour les organes génitaux, ainsi que l'ont fait, pour toutes les régions du corps humain, quelques nosologistes modernes, une classification plus méthodique, à l'aide de

laquelle il serait plus facile de grouper les différentes causes qu agissent d'une manière plus ou moins fâcheuse sur l'appareil reproducteur de l'homme? Nous tâcherons cependant de développer, dans le cours de la discussion, les cas où l'impuissance est innée, accidentelle, momentanée, relative et perpétuelle ; mais ces considérations ne nous serviront point de base dans la classification que nous allons suivre; nous tâcherons de développer les causes de dysgénésie, d'impuissance et d'agénésie, en nous servant de quatre divisions principales suivantes :

1°. Absence d'énergie nerveuse de l'appareil reproducteur ou générateur, sans lésion organique apparente de ce système ;

2°. Absence partielle ou totale des organes nécessaires à la reproduction ;

3°. Conformation vicieuse ou monstrueuse des organes génitaux;

4°. Accidens et maladies qui peuvent survenir soit aux parties de la génération, soit dans d'autres régions de l'organisme, et donner naissance à la dysgénésie, etc.

CHAPITRE Ier.

Absence d'énergie nerveuse de l'appareil reproducteur ou générateur, sans lésion organique apparente de ce système.

ASTHÉNIE GÉNITALE.

Quelque complète et parfaite que soit en apparence l'organisation de ses parties génitales, l'homme peut cependant être frappé d'asthénie génitale, soit temporairement, soit d'une manière absolue, par l'état de débilitation ou de perversion de l'appareil nerveux qui préside à la génération de son espèce. Ainsi on doit considérer, 1°. l'âge ; 2°. les manœuvres secrètes contraires à la nature, les plaisirs anticipés, les excès de tout genre qui tendent à débiliter toute l'économie, la con-

tinence et l'abstinence; 3°. un état spasmodique particulier produit par des affections morales.

ART. 1^er^. *De l'âge.*

Quelle est l'époque de la vie humaine à laquelle la faculté de procréer commence? et quelle est celle où cette même faculté, une fois acquise, cesse d'exercer son influence sur l'organisme? Telle est la question que tout homme étranger à la médecine peut faire aux hommes de l'art. Cette question, toute facile qu'elle paraisse d'abord aux yeux du vulgaire, ne peut cependant pas être résolue *à priori* d'une manière absolue, par le naturaliste instruit, sans avoir égard à la position géographique des différentes contrées de la terre, à leur situation, par rapport aux différentes influences atmosphériques auxquelles elles se trouvent soumises; à la richesse ou à la pauvreté de leurs habitans, aux mœurs et aux usages, et à tout ce qui peut influencer l'organisme dans la vie sociale. L'époque de l'apparition de la faculté de procréer, et celle de son anéantissement, ne sont pas les mêmes, non-seulement pour toutes les régions de la terre, pour les différentes parties d'une même contrée, pour toutes les familles, ni même enfin pour les individus d'une même famille. Les découvertes de Christophe Colomb, de Vasco de Gama, et de tous les navigateurs qui, à l'exemple de ces deux grands hommes, ont enrichi leur patrie et le domaine de la géographie par la découverte de vastes régions encore inconnues au reste des hommes; ces découvertes, disons-nous, ont non-seulement agrandi nos connaissances géographiques, mais elles ont permis aux naturalistes, par des observations qu'ils ont recueillies, soit dans les terres circonscrites entre les tropiques, soit dans celles qui avoisinent les pôles, de reconnaître une loi générale, d'après laquelle l'homme est d'autant plus vite revêtu des caractères de la puberté qu'il habite un pays plus rapproché de la ligne équinoxiale; et que ces caractères tardent d'autant plus à apparaître en lui qu'il est lui-même plus voisin des cercles polaires.

Ainsi dans tout le littoral du midi de l'Asie, depuis le détroit de Bab-el-Mandeb jusqu'à l'île Formose, ce qui comprend une grande partie des empires qui touchent à l'Océan indien, dans tout le grand Archipel, situé au sud-est de l'Inde, et qui renferme les îles de la Sonde, les Philippines, les Moluques, etc. ; dans toute l'Océanie, en Amérique, toute cette partie du Nouveau-Monde située entre le trente-deuxième degré de latitude nord et le même degré vers le sud, les Antilles et toutes les îles situées dans ces latitudes. Il en est de même de tout le continent africain et des îles qui l'entourent, et même de quelques points du midi de l'Europe, tels que l'Andalousie, la partie méridionale du royaume de Naples, la Sicile, quelques contrées de la Grèce, et les îles Baléares. Dans ces différentes régions, il n'est point rare de voir les femmes devenir mères à l'âge de huit, neuf et dix ans, et d'être menstruées vers l'âge de six et sept ans, tandis que la menstruation chez les Hyperboréennes, les Sibériennes, les Samoïèdes, les Tongouses, les Iakoutes, les Jakaghires, les Toutchiques, les Kouraïques, et les Kamtchatkadales en Asie, chez les femmes des Esquimaux, dans le nord du Nouveau-Monde, et chez celles des peuples qui habitent la Terre-de-Feu ou les environs du détroit de Magellan, vers le sud de cette partie du monde, chez ces femmes, disons-nous, elle se fait à peine voir vers l'âge de dix-huit à vingt ans.

Si, d'une part, il est incontestable que les différens climats ont une influence marquée sur l'organisme de l'homme, de l'autre, on ne peut point nier que les diverses habitudes sociales n'impriment aussi au physique une certaine manière d'être analogue à la cause qui agit sur lui. Ainsi le développement organique de l'appareil générateur se fera plus long-temps attendre chez l'habitant des campagnes que chez l'homme des villes, chez celui qui, dès son bas-âge, aura été assujéti à des travaux rudes et pénibles, que chez celui qui reçoit une éducation oiseuse et corrompue; chez celui dont la santé a toujours été équivoque, que chez celui qui en a toujours joui d'une manière pleine et entière; chez celui enfin qui vit dans l'aisance, que chez celui qui languit dans la pauvreté. Ce qui vient d'être dit des diffé-

rens climats de la terre et du genre de vie, par rapport à leur influence sur l'organisme, peut également s'appliquer aux différens tempéramens, qui, ainsi que les habitudes, l'éducation, etc., influent singulièrement sur cette époque de la vie. On sait depuis longtemps que les invidus éminemment sanguins sont plus tôt pubères que ceux chez qui la lymphe prédomine, puisque l'on trouve dans les auteurs arabes, et notamment dans Abou-Berk-Mohammed ben Zacharia, la preuve de ce fait, lorsqu'il dit :

اذا كانت حارة كان الشعر فيما حولها كثيراً مُتكاثفاً وكان
الانعاظ قويّاً و الهنى غليظا والانزال و البلوغ سريعاً والعروق على
القضيب ظاهرةً والاوتار عظيمةً غليظةً قويةً و الجلد المحيط به و
بالانثيين غليظة متينة خشنةً ❋

On ne peut pas cependant révoquer en doute, que les premiers signes de puberté qui se manifestent chez les jeunes gens ne sont pas constamment l'indice de la faculté de procréer d'une manière aussi complète et aussi assurée que dans un âge plus avancé, où les organes génitaux et la liqueur séminale qu'ils sécrètent auront acquis un plus grand degré de perfection. *Zacchias* dit à ce sujet : *Ceterum generandi potentia serius advenit, maturius absolvitur, quanquam et enim duodecimo anno coeuntes, et atiam pubertati proximi, aliquam in coitu voluptatem percipiant, ut ex* Aristotele *dixi, ac fortasse aliquam, emittant humitatem, tamen nullo modo generare possunt, quousque perfectum et undèquaquè concoctum semen emittant.* (Zacchias, t. 2, p. 268.) Les législateurs de l'antiquité, et principalement Lycurgue, tinrent compte de cette grande observation ; ainsi le législateur de Sparte, ne permit le mariage aux hommes qu'après l'âge de trente-sept ans ; ces lois furent moins rigoureuses pour les femmes, puisqu'elles pouvaient, dès l'âge de dix-sept ans, s'engager sous le joug de l'hyménée. Platon, moins sévère, voulait trente ans pour les hommes, et dix-

huit ans pour les filles; le précepteur du conquérant de l'Asie exigeait aussi, à l'exemple de Lycurgue, trente-sept ans pour les hommes, et assigna, d'après Platon, dix-huit ans pour les femmes. Hésiode, qui a fait l'admiration de la Grèce entière par ses préceptes et par ses écrits, et dont la réputation littéraire est venue jusqu'à nous, nous a laissé un témoignage incontestable des dispositions législatives de ces temps anciens, lorsqu'il dit :

Ὡραῖος δ' ἐ γυναῖκα τεὸν ποτὶ οἶκον ἄγεσθαι,
Μήτε τριηκόντων ἐτέων μαλα πόλλ' ἀπολείπων,
Μήτ' ἐπιθεὶς μάλα πολλά· γάμος δέ τοι ὧριος οὗτος.
Η δ' ἐ γυνὴ τέτορ' ἡβώοι, πέμπτῳ δ' ἐ γαμοῖτο. Εργα καὶ ημεραι. 693. 697.

A Lacédémone, où chaque citoyen était appelé à la défense de la patrie, et où l'on tenait bien moins à avoir une population nombreuse qu'à avoir des citoyens bien conformés, puisqu'on sacrifiait impitoyablement les enfans qui venaient au monde avec quelque vice de conformation, ou même une santé délicate, dans la crainte qu'ils ne fussent à charge à la république, on dut veiller à ce que toutes les conditions les plus favorables fussent réunies, pour s'opposer à la dégradation de l'espèce. Ce fut pour prévenir ces résultats défavorables, que Lycurgue pensa qu'en reculant l'époque du mariage chez les hommes, il préserverait les pères contre l'épuisement qui suit trop souvent un mariage précoce, et procurerait à l'état des citoyens plus robustes et mieux conformés. A Rome, où la guerre était considérée par le sénat comme un bien nécessaire, il fallut songer en l'entretenant avec les nations étrangères, au moyen de l'alimenter; ce fut dans cette intention que les législateurs permirent le mariage à l'âge de quatorze ans pour les garçons, et à douze ans pour les filles. Les mêmes dispositions législatives existaient en France avant la révolution; mais depuis la publication du code civil, l'époque du mariage pour les garçons et pour les filles a été fixée à dix-huit ans pour les premiers, et à quinze pour les dernières. Ainsi, c'est une loi physique généralement observée, que la femme est d'ordinaire plus tôt

arrivée à l'âge de maturité que l'homme. Mais si la nature a accordé à la compagne de l'homme cette prérogative, elle l'a aussi condamnée à être plus tôt incapable de reproduire ; car, comme le pensait Aristote, la femme cesse d'être féconde vers la cinquantième année dans les pays tempérés, tandis que l'homme n'est frappé d'impuissance ou d'agénésie que vers la soixantième ou la soixante-dixième année de sa vie. Cependant le terme que nous venons d'assigner, d'après les auteurs, à l'un et à l'autre sexe, comme la fin de leur capacité génératrice, souffre de nombreuses exceptions, et ne peut être admis à la rigueur que pour les pays tempérés : ainsi, en suivant la gradation de la nubilité suivant les climats de la terre, là où la nature se montre plus précoce, là aussi finit plus vite le pouvoir de procréer. Ainsi, dans les pays tels que l'Arabie, la Perse, l'Inde, etc., où les filles sont nubiles à huit ou dix ans, elles cessent aussi d'être mères vers l'âge de vingt-huit à trente ans, et expliquent la nécessité où furent les législateurs de ces peuples d'établir la polygamie, le nombre des femmes surpassant de beaucoup celui des hommes. Dans les pays du nord et dans ceux du sud les plus éloignés de l'équateur, où l'âge de puberté tarde plus à paraître, la faculté de reproduire se conserve aussi dans un âge plus avancé.

Il est beaucoup plus difficile d'assigner des bornes invariables au temps pendant lequel dure la puissance productrice chez l'homme que chez le sexe opposé, où, règle générale, l'apparition et la cessation naturelles du flux menstruel bornent et déterminent l'espace de temps pendant lequel elle est susceptible de fécondation. Si le commun des hommes est impuissant à l'âge de soixante et soixante-dix ans, il n'est pas rare de rencontrer des faits qui attestent que cette faculté a pu être anéantie long-temps avant ce terme, il en est d'autres aussi qui prouvent qu'elle a pu être conservée beaucoup plus long-temps ; et, s'il est permis d'aller puiser des preuves de cette vérité dans la Genèse, où non-seulement des faits de ce genre ne sont pas rares, mais où ils tiennent encore du merveilleux, eu égard au temps où nous vivons, nous y voyons que le patriarche Abraham

avait cent soixante ans lorsqu'il engendra son fils Isaac; que sa femme Saraï, toute enceinte qu'elle était à l'âge de quatre-vingt-dix ans, ne laissa pas que de captiver le cœur d'Abimélek, roi de Gérarè. Mais, dans des temps où le merveilleux devint plus rare, parce que les esprits furent plus éclairés et moins crédules, on observa plus rarement de pareils phénomènes. Cependant on lit dans *Sennert* à l'article *Stérilité* des citations assez curieuses de fécondation, à des âges au-dessous et au-dessus de l'époque fixée généralement par la nature, dans les pays tempérés; c'est ainsi qu'il s'exprime : Rhodignius *refert ex* Hieronymo, *puerum quendam decem annorum nutricem suam impregnasse;* Foroliviensis *scribit, puellam octo annos agentem fuisse impregnatam;* Savonarola, *puellam annorum nonum gravidam fuisse; et* Ambrosius Paræus, *ex* Jouberto, *refert, in Vasconia fœminam ætatis anno nono peperisse : scribit etiam* Musa, *Venetiis nobilissimam matronam sexagenta ferè annos natam cum conjuge, qui et ipse fermè septuagenta annorum erat, puellam decimo quinto mense peperisse; sed cum in tali ætate rero vegeti, perfecti et vitales fœtus edantur, fuisse orbatam oculis, truncatam manibus, et quinque mensibus saltem vixisse.* Plinius *scribit* Mc. Catonem, *censorium octogenarium, filium genuisse, è filia Salonii clientis sui; eodem loco refert, Massinissam, regem nonagenarium reliquisse puerum quadrimum. Quandam Germanum nonagenarium prolem suscepisse, testatur* Al. Benedictus. Savonarola *narrat, Nicolaum de Palaucinis habuisse filium à se generatum centesimo ætatis anno, et* Levinius Lemnius, *scribit, sibi nauclerum quandam fide dignum narrasse se Stockholmio interfuisse nuptiis viri cujusdam annorum centum, qui in matrimonium adsciviverat trigenta annorum sponsam, è quâ complures sustulit liberos. Cui plenè simile refert Platerus, de avo suo materno, qui post centesimum ætatis annum adhuc vegetus, uxore virginâ trigenta annorum ductâ, filium ex eâ genuit, cujus nuptiis vigenti annis post centesimum adhuc superstes interfuit et sexennium adhuc postea vixit, et ita* 126 *annos ætatis complevit. Et in fine istius libri scribit; parentem suum* Thomam Platerum *anno ætatis septuagesimo, secundam uxorem duxisse, et sex ex illa liberos intra decennium pro-*

creasse, quorum ultima filia ætatis istius anno 81 *nata fuit. Sed hæc rara sunt, et quarumdam regionum et familiarum propria.*

Ces faits ne sont pas les seuls de ce genre, mais ils ont toujours été rares; à tels point qu'à Rome, où l'on favorisait la population par tous les moyens possibles, le mariage fut défendu, par la loi *papia poppæa*, aux sexagénaires et aux femmes qui avaient atteint leur cinquantième année; en sorte que, bien que des faits semblables se rencontrent quelquefois, ils ne seront jamais qu'une exception à la loi générale, et plus particulièrement applicables à la femme qu'à l'homme chez lequel de pareilles anomalies s'observent plus fréquemment. Cependant on a vu des femmes qui avaient été fécondées avant l'âge de la puberté, et l'époque de l'apparition des menstrues, et d'autres qui l'avaient été aussi long-temps après la cessation ordinaire du flux cataménial.

ART. II. *Des manœuvres secrètes.*

L'onanisme est sans contredit une des causes qui provoquent le plus souvent l'agénésie ou l'impuissance; mais on se tromperait étrangement si l'on croyait que cette pratique pernicieuse prît toujours naissance à l'époque de la puberté, lorsque les organes génitaux ayant acquis tout le degré de développement nécessaire, l'homme, faute de pouvoir correspondre avec le sexe opposé, se livrait à cette désastreuse manœuvre pour satisfaire ou pour étouffer un besoin sans cesse renaissant, et d'autant plus pressant, que l'individu qui s'y livre est dans les conditions les plus favorables que puisse offrir la nature pour la propagation de l'espèce.

C'est quelquefois bien avant l'époque de la puberté que cette fatale habitude prend naissance; la source des maladies les plus graves remonte quelquefois aux premières années qui ont suivi la naissance. Si on voit si souvent des êtres chétifs traîner une existence si triste et si précaire, on doit, dans bien des cas, en accuser les personnes auxquelles a été confiée la garde de ces tendres victimes. Des hommes d'un mérite distingué font mention de semblables exemples. Nous

avons assisté aux leçons cliniques de MM. *Dupuytren* et *Lisfranc*, où entre autres choses intéressantes, ces deux chirurgiens habiles citaient des exemples où des bonnes d'enfans avaient, par des attouchemens indiscrets et blâmables, communiqué aux enfans qui leur étaient confiés, des habitudes qui leur avaient été des plus pernicieuses. En effet, l'observateur le moins attentif peut se convaincre que ces bonnes, dont les mains sont indécemment et la plupart du temps passées sous les robes des enfans, lorsqu'elles portent ceux-ci dans leur bras, n'agissent point ainsi par principe de propreté ou sans but avoué; mais ce que l'on sait à cet égard, c'est que l'aiguillon de la chair n'y est pas toujours étranger, et que les habitudes les plus pernicieuses peuvent être le résultat de cette conduite imprudente. Nous en avons vu qui nous ont avoué que, ne pouvant quelquefois, par aucun moyen ordinaire, faire cesser les pleurs importuns des enfans confiés à leur soins, s'étaient avisées, pour arriver à ce résultat, de leur chatouiller les parties sexuelles, et que, joyeuses d'avoir rencontré un moyen aussi efficace, elles s'étaient proposé de le mettre en pratique chaque fois qne l'occasion s'en présenterait. D'autres, plus ardentes, et dans l'âge où les passions ont le plus d'empire sur la femme, semblent se complaire dans la titillation des organes génitaux des enfans dont elles prennent soin, soit qu'elles satisfassent par de semblables manœuvres leurs penchans déréglés, soit qu'elles l'exécutent dans l'intention d'amuser le petit nourrisson; toujours est-il qu'il découle de ces faits les plus déplorables résultats pour la vie future du sujet. L'enfant, habitué de bonne heure à ce genre d'excitation, ne tarde pas, dès qu'il peut lui-même se servir de ses mains avec liberté, à suivre les leçons de sa perfide institutrice: de là un penchant irrésistible qui le porte à satisfaire à un besoin de plus en plus impérieux, et qui, en détruisant peu à peu son organisme, lui lègue une foule de graves infirmités, et le prive de pouvoir par la suite se procurer une postérité, dans le cas où il n'a pas succombé avant l'âge de puberté. Cette habitude, de quelque part qu'elle vienne, a toujours les suites les plus funestes.

La masturbation qui prend naissance à l'époque de la puberté est toujours le résultat d'une excitation plus ou moins forte vers les organes de la génération, mais qui ne pouvant être tempérée par l'union des sexes, porte les individus à l'onanisme comme par instinct. Cette pratique désastreuse a principalement lieu dans les séminaires, les pensionnats de jeunes demoiselles et dans les colléges, où les individus d'un même sexe sont séparés de l'autre, et où l'exemple, plus encore que toute autre chose, contribue à entretenir et à étendre même cette funeste passion. La religion et les dispositions législatives existantes en Europe, loin d'être étrangères à l'onanisme, contribuent puissamment, conjointement avec la civilisation, à faire naître et à propager cette fâcheuse habitude; tandis que chez les musulmans, que nous sommes convenus d'appeler barbares dans notre occident, les lois de la nature on été mieux observées, et le législateur prudent, dont ils suivent les préceptes, en donnant aux hommes la facilité de s'unir à des femmes, lorsque l'âge de puberté arrive, a éloigné de ses sectateurs un vice si fréquent en Europe et presque inconnu parmi les mahométans.

Combien ne voit-on pas de jeunes gens périr à la fleur de l'âge pour s'être livré sans réserve à un acte aussi fatal! combien d'autres aussi, que la mort n'a pas moisonnés, demeurent sur la terre condamnés à une perpétuelle agénésie! Que l'on ouvre plutôt le Traité de l'onanisme du célèbre *Tissot*, et on pourra se convaincre combien est funeste à l'humanité une pratique qui paraît si attrayante pour ceux qui s'y livrent.

Un jeune homme de notre connaissance, M. S. B..., contracta cette habitude au séminaire de Toulouse, où il étudiait la théologie; s'y étant abandonné jusqu'à trois ou quatre fois par jour, il s'aperçut que sa santé s'altérait; mais l'habitude l'emporta, et il continua ainsi pendant quelque temps à s'y livrer. Cependant sa santé s'était tellement affaiblie, que le supérieur de cet établissement crut nécessaire de le renvoyer à ses parens pour lui faire respirer l'air natal, et recevoir les soins que son état exigeait. Un de ses frères qui couchait à

ses côtés, s'aperçut des manœuvres auxquelles il se livrait, et avertit son père de ce qui s'était passé. Dès-lors on ne douta plus que l'onanisme ne fût la cause du marasme dans lequel il était tombé. Il fut alors observé et surveillé avec soin. Un médecin lui prescrivit un bon régime de vie, et lui fit entrevoir les conséquences fâcheuses qui pourraient résulter de sa funeste passion. A l'aide d'un traitement méthodique, sa santé se rétablit assez bien, mais il lui resta toujours, dès lors, une faiblesse marquée aux parties sexuelles. Depuis cinq ans qu'il a quitté le séminaire pour se livrer à l'étude de la médecine, il est incapable d'éprouver une érection parfaite, quoi qu'il ressente le besoin de s'unir au sexe, et de consommer l'acte vénérien, bien qu'il s'adresse à des femmes qui passent pour avoir les voies fort développées. Chez lui l'éjaculation est aussi imparfaite; par cela même, la liqueur séminale, au lieu d'être dardée par jets, s'écoule goutte à goutte et comme en bavant. Les auteurs fourmillent de faits de ce genre, et il serait inutile de s'apesantir davantage sur ce sujet.

ART. III°. *Des plaisirs anticipés*, etc.

Il n'est point douteux que l'homme qui se livre de bonne heure aux jouissances vénériennes ne coure d'un pas rapide vers une impuissance prématurée, produite par une sorte d'épuisement dans le système nerveux générateur. Un fait rapporté dans le Nosographie philosophique de *Pinel*, et tiré des Observations médicales d'*Heuricus-ab-Heers*, fait mention d'un jeune homme élevé dans une famille opulente, et qui, s'étant livré dès l'âge de dix ans à des attouchemens lascifs que lui pratiquaient de jeunes filles, perdit entièrement la faculté d'entrer en érection, et acquit une sensibilité telle, que le moindre attouchement ou le frottement de ses linges suffisaient pour produire l'excrétion d'un liquide semblable à du petit lait. Ce jeune homme ne put jamais rentrer dans l'exercice naturel de ses facultés génératrices. Les faits de ce genre sont plus nombreux qu'on ne l'imagine communément; et, comme l'observe très-judicieusement *Pinel*,

c'est surtout chez les habitans des villes, ceux principalement qui vivent dans l'opulence et dans les plaisirs avec lesquels ils sont souvent trop tôt familiers, qu'on observe plus d'exemples de cette vérité. Les voyageurs qui ont parcouru l'Orient, rapportent que les riches et les grands seigneurs de ces contrées, plongés dès leur jeunesse au milieu des femmes, perdent de bonne heure leurs facultés reproductrices; que, si quelquefois dans la suite quelque lueur de cette puissance se fait entrevoir, ils ne la doivent qu'à la vertu excitante de certaines préparations particulières, auxquelles ils ont recours pour satisfaire aux préceptes de la loi, qui exige de tout vrai croyant qu'il voie chacune de ses femmes une fois par semaine : Devoir trop pénible à bien des musulmans, s'écrie M. *Niebuhr;* car, ou ils se marient jeunes, ou le père achète à son fils une esclave, pour empêcher qu'il ne se livre à des prostituées. La tradition rapporte que Mahomet, qui doit avoir été mauvais physicien, a soutenu que l'homme ressemblait à un puits, qui fournit d'autant plus d'eau qu'on en puise davantage; mais les Mahométans abusent tellement de leurs forces dans leur jeunesse, que plusieurs d'entr'eux, dès l'âge de trente ans, se plaignaient à notre médecin d'un entier épuisement. (*Niebuhr*, Descript. de l'Arabie, tome 1, p. 105.)

La trop grande continence peut quelquefois, ainsi que l'abus des plaisirs, être une cause d'asthénie génitale; quoique de pareils exemples soient assez rares aujourd'hui, ils n'en sont pas moins bien constatés. Nous pourrions citer nous-mêmes l'observation d'un jeune homme qu'un sentiment religieux retint à l'âge de dix-sept à dix-huit ans, lorsqu'il ressentit les premières atteintes des désirs amoureux : aidé d'un si puissant auxiliaire, il parvint à étouffer la voix de la nature, et brava les embûches de la déesse de Paphos. Il est parvenu à présent à l'âge de vingt-huit ans, sans que sa virginité ait souffert la moindre atteinte; mais cette victoire a été chèrement achetée, puisque c'est au prix de ses facultés génératrices; car depuis cinq ans cette victime d'un absurde préjugé n'éprouve plus les attraits du plaisir, et son pénis est sans cesse dans un collapsus que rien ne peut faire cesser; il éprouve

cependant quelquefois des pollutions pendant le sommeil, sans être accompagnées d'érection. C'est dans ce cas que l'on pourrait dire avec Juvénal :

Jacet exiguus cum remisce nervus,
Et quamvis tota palpetur nocte jacebit

On peut encore mettre au nombre des causes qui provoquent l'asthénie génitale l'ivrognerie et l'abus des mercuriaux dans les affections syphilitiques. L'abstinence ou une alimentation insuffisante peuvent également en être la cause. M. *Fodéré*, notre illustre compatriote, rapporte l'observation d'un homme qui, après avoir échappé à un accident apoplectique occasioné par le gaz acide carbonique, resta tellement impuissant pendant six mois, qu'il était absolument insensible à tous les stimulans qui furent mis en usage; ce ne fut qu'au bout de ce temps qu'il rentra dans son état normal habituel. *Avicenne*, ou mieux *Ibn-sina*, attribuait au camphre et à la ciguë des propriétés anaphrodisiaques très-marquées, comme on le voit dans ce passage :

وكذلك من يرجا خصيته او تضمد بالشوكران او يشرب الكافور الكثير *

Cependant on ne peut pas nier qu'il existe des hommes qui, sans s'être trop livrés aux plaisirs, n'entrent que difficilement en érection, bien qu'ils n'aient été soumis à aucune cause débilitante. La faiblesse jointe à la maigreur du corps peut aussi causer l'asthénie génitale, quoique les désirs n'aient rien perdu de leur violence, comme l'avait déjà observé *Ibn-sina*. Ainsi :

اما الكاين لاسترخا القضيب او برد مزاج عصب فيعرف من ان لايكون انتشار و لا يتقلص في الها البارد و ربما كان منى غزير سهل الخروج و ربما كان انزال بلا انتشار و ربما كان معه نحافة البدن و ضعفه و لا يكون في الشهوة نقصان *

M. *Cullerier* dit avoir observé que l'emploi de l'hydriodate de potasse détermine aussi l'impuissance. (Voir l'art. *Testicules.*) *Hippocrate*, en parlant de l'impuissance des anciens Scytes, en donne la raison suivante, à laquelle il est difficile d'ajouter foi, de même qu'à la suite funeste de la section des veines auriculaires postérieures, bien qu'il ait été suivi par les auteurs arabes, et principalement par *Ibn-sina*. Le père de la médecine s'exprime ainsi : Καὶ τοῦτο τὸ πάθος ὡς μοι δοκέει γίγνεσθαι, φράσω. ὑπὸ τῆς ἱππασίης αὐτέοις κέδματα, λαμβάνει, ἅτε ἀεὶ κρεμαμένων ἀπὸ τῶν ἵππων τοίς πόσιν. Ἔπειτα ἀποχωλεύνται καὶ ἕλκονται τὰ ἰσχία. Οἱ ἂν σφόδρα νοσήσωσιν. ἰῶνται δὲ σφᾶς αὐτοὺς τρόπωτοιῳδέ. ὁπόταν ἔρχηται ἡ νοῦσος, ὀπισθεν Τοῦ ὠτὸς ἑκατέραν φλέβα τάμνοεσιν, ὅταν δὲ ἀπορρυῇ τὸ αἷμα, ὕπνος ὑπολαμβάνει ὑπο σθενείας, καὶ καθευδοεσιν. ἔπειτα ἀναγείρονται, οἱ μὲν τινες ὑγιεις ἐόντες· οἱ δ' οὐ ἐμοὶ μεν οὖν δοκέει ἐν ταύτῃ τῇ ἰήτει διαφθείρεσθαι. Εἰσὶ γαρ παρὰ τὰ ὦτα φλέβες, ας ἐὰν τις ἐπιτάμνει, ἄγονοι γίνονται οἱ ἐπιτμηθέντες· ταὐτας τοίνυν μοι δοκέοισι τὰς φλέβας ἐπιτάμνειν. Οἱ δε κατὰ ταῦτα ἐπειδὰν ἀφίκονται παρα γυναῖκα, καὶ μὴ οἷοί τε ὦσι χρῆσθαι σφίσιν αὐταῖς τὸ πρῶτον οὐκ ἐνθυμεῦται, αλλὰ ἡσυχίην ἔχοισιν· ἐκόταν δὲ δὶς καὶ τρὶς καὶ πλεοιάκις αὐτέοισι πειρωμένοισιν μηδὲν αλλοιότερον ἀποβάνει, νομίσαντές τι ἡμαρτηκέναι τω Θεῷ ὅν ἐπαιτιωνται, ἐνδύονται σολην γυναικεην καταγνόνες ἑωυτέων ανανδρείην. Γυναικιζοεσί τε καὶ ἐργαζονται μετὰ των γυναικῶν, ἃ καὶ ἐκειναι. La paralysie des muscles ischio et bulbo-caverneux donne aussi lieu à une faiblesse extrême ; l'équitation, chez les Scythes, produisait-elle cet effet? Il serait permis de le croire, si nous observions des faits analogues dans les cavaliers européens : je ne sache pas que l'on ait observé ou signalé de semblables exemples.

ART. IV. *De l'asthénie génitale produite par des causes morales.*

On ne doit point, comme l'observe *Pinel*, omettre parmi les causes de l'impuissance la force d'une imagination puissamment détournée, que des esprits crédules et faibles prennent pour un sortilége. En effet, diverses affections morales réagissent très-souvent sur l'appareil géni-

tal de l'homme, et pervertissent tellement ses fonctions, qu'il se trouve dans un état tel qu'il ne peut remplir les usages auxquels il est destiné. Ainsi une forte contention d'esprit, des désirs trop prononcés, le respect que l'on porte à la personne aimée, la pudeur, le dégoût qu'inspire très-souvent la femme; les dissentions dans le ménage, la colère, la crainte, une défiance dans ses propres forces, les études prolongées et assidues; telles sont les causes les plus fréquentes de ce genre d'asthénie, qui, chez le vulgaire ignorant, passe pour l'effet de charmes particuliers, que de prétendus enchanteurs ou sorciers opèrent en nouant, comme on dit, l'*aiguillette*. Un fait rapporté par le professeur *Perhille*, l'an 9 de la république, et inséré dans la thèse de M. *Maur*, indique, ainsi que bien d'autres, l'influence d'une forte contention d'esprit sur les facultés génératrices. Un mathématicien, profondément occupé de certains problèmes qu'il ne pouvait résoudre, s'oubliait près de son épouse, chaque fois qu'il allait partager ses feux avec elle; c'est-à-dire que son imagination le reportant sur ses problèmes pendant l'acte, il lui était alors impossible d'éjaculer. Sa femme vint consulter ce médecin habile, qui lui conseilla de produire chez son mari une ivresse joyeuse, et de saisir ce moment comme étant le plus propre pour recevoir ses caresses. L'avis de M. *Perhille*, rigoureusement observé, vint combler l'espoir des deux époux; en un mot, le mari, arraché à ses profondes méditations, rentra dans tous ses droits. (*Maur.*, Dissertation inaugurale sur l'impuissance.) *Montaigne*, dans ses Essais, en parlant de la défiance que l'homme a quelquefois dans ses propres forces, s'exprime ainsi : « Je sais par expé-
« rience que tel, de qui je puis respondre comme de moy-même, en
« qui il ne povoit choir soupçon aucun de foiblesse, et aussi peu
« d'enchantement, ayant ouy faire le conte à un sien compagnon
« d'une défaillance extraordinaire, en quoi estoit tombé sur le point
« qu'il en avoit le moins de besoin, se trouvant en pareille occasion,
« l'horreur de ce conte luy vint à coup si rudement frapper l'ima-
« gination, qu'il encourut une fortune pareille, et de là en hors fut
« subjet à y recheoir. Ce villain souvenir de son inconvénient le gour-

« mandant et le tyrannisant. » La pudeur peut aussi quelquefois produire des effets analogues chez l'homme auquel les charmes d'un femme sont offerts au moment où il s'y attendait le moins. C'est à ce sujet que *Zacchias* dit : *Pudor quoque hujus rei causa esse potest, nam si vir erubescat coram sponsâ numquam cum eâ coibit.* Le même auteur, en parlant de la colère et des dissentions qui ont lieu dans les ménages, s'exprime ainsi : *Ego novi alios qui in actu veneris idem passi sunt non semel aut bis, sed sæpissimè ab irâ, quod rixosas conjuges fortiti quotièscumque etiam coeuntes in pugnam verbosam venerint, non ampliùs perficere quod inceperant quovis conatu possent.* Une dame, citée par M. *Gerdy*, étant devenue veuve successivement de deux hommes de lettres, en était tellement dégoûtée sous le rapport de l'exercice des devoirs conjugaux, qu'elle déclara que si jamais elle se rangeait sous les lois d'un troisième hymen, ce ne serait point parmi les littérateurs et les savans qu'elle choisirait ou accepterait un nouvel époux.

Les railleries et les reproches que la femme adresse à l'homme à l'égard du peu d'exactitude dans l'acte vénérien, peuvent aussi déterminer l'impuissance. Un jeune homme de notre connaissance fréquentait, à Bordeaux, une jolie femme à laquelle il était fort attaché : un jour, au sortir de table, celle-ci se permit de lui adresser quelques plaisanteries au sujet de son peu d'ardeur, et le défia au combat de Vénus ; le jeune homme ému, accepta le défi avec une sorte de timidité, qui redoubla l'effronterie de la jeune personne, et fit pencher de son côté une victoire qu'elle paya aussi cher que son amant ; car cette fille lui ayant rappelé sa faiblesse le jour suivant, et chaque fois qu'ils voulaient se livrer à leurs transports amoureux, détermina continuellement en lui un spasme si grand, qu'il ne lui fut plus possible dès-lors de goûter les jouissances accoutumées avec celle qui avait pris sur lui un si grand empire. Tous les libertins qui fréquentent les lieux de débauche savent fort bien que, quelle que soit, en certains cas, la passion qui les y entraîne, la demande qui leur est faite d'avance de la rétribution accoutumée en pareille circonstance suffit pour faire évanouir leurs dispositions érotiques. Le philosophe

Montaigne, que nous avons cité plus haut, indique aux jeunes mariés la conduite qu'ils doivent tenir lorsqu'ils ont de la défiance dans leurs propres forces : « Les mariés, dit-il, le temps estant tout leur, ne « doivent s'y presser, ni taster leur entreprise s'ils ne sont prests, et « vault mieux faillir indécemment à estrainer la couche nuptiale, « pleine d'agitation et de fièvre, attendant une autre plus privée et « moins allarmée, que de tomber en une perpétuelle misère. »

CHAPITRE II.

Absence totale ou partielle des organes nécessaires à la reproduction chez l'homme.

Si les différentes affections et les différens états dont il a été fait mention précédemment produisent l'impossibilité d'exercer plus ou moins complètement l'acte vénérien, à plus forte raison doit-on attribuer à l'absence de certains organes qui concourent à former l'appareil génital, le défaut d'action dont l'homme n'est que trop souvent affecté. Au nombre des organes génitaux dont l'absence ou la soustraction produit l'impuissance, la dysgénésie ou l'agénésie, on peut ranger : 1°. l'absence totale ou partielle du pénis ; 2°. celle des deux organes sécréteurs du sperme ; 3°. celle des vésicules séminales et des canaux éjaculateurs.

ART. 1er. *De l'absence du pénis.*

On a vu des individus venir au monde sans être pourvus de pénis, ou en posséder un tellement court et exigu, que la copulation ne pouvait avoir lieu ou était à peine possible, et qui étaient par cela même affectés d'impuissance ou au moins de dysgénésie. On trouve dans *Fodéré* l'histoire d'un jeune soldat, plein de vigueur et de courage, qui, avec des testicules bien conformés, n'avait à la place de la

verge qu'un petit mamelon par lequel se terminait l'urètre; cette disposition était congénitale. Dans l'excitation vénérienne, ce mamelon se gonflait et devenait le siége d'une congestion sanguine évidente, la vue d'une jolie femme lui faisait rendre par l'extrémité tronquée de son urètre une liqueur blanchâtre. Mais, outre les cas semblables, il existe plus fréquemment des exemples d'absence totale du pénis, qui sont dus à des causes d'une autre nature; ainsi combien de fois n'a-t-on pas vu la maladie syphilitique, environnée de son cortège le plus hideux, nécessiter l'ablation du membre viril! Des ligatures et des constrictions, imprudemment pratiquées à la racine de la verge, sous prétexte de s'opposer à une incontinence d'urine, n'ont-elles pas aussi déterminé la gangrène de cette partie importante, comme nous en avons été témoin, en 1823, à Marseille. Le fanatisme, un état de démence, des vengeances à assouvir, la jalousie et des accidens de nature différente, n'ont-ils pas aussi quelquefois produit le même résultat, en condamnant à une impuissance incurable les malheureux à qui un semblable accident arrivait. Un fait de ce genre, arrivé à Paris il y a près d'un an, fait voir jusqu'où peut aller l'égarement de certains individus : un misérable, pris de vin, s'étant approché d'une borne, comme pour satisfaire à un besoin naturel, se retrancha avec un rasoir toutes les parties génitales externes, sous prétexte qu'il faisait trop d'enfans à sa femme. Quelle que soit la cause qui a produit ou occasioné l'ablation du pénis, toujours est-il qu'une impuissance absolue en est la suite; en effet, ce canal, vecteur du sperme, par lequel la liqueur prolifique est portée dans l'intérieur des organes sexuels de la femme, jusqu'au museau de tanche, ne saurait être supprimé entièrement ou en partie (d'après MM. *Fodéré* et *Maur*) sans qu'une impuissance irrémédiable n'en fût immédiatement la suite. Cependant M. *Mondat*, dans un ouvrage qu'il a publié sur l'impuissance et la stérilité, prétend rendre féconds des individus chez lesquels la plus grande partie de la verge serait retranchée, au moyen d'un instrument de son invention. C'est une découverte utile, si elle est suivie de succès, comme le prétend son inventeur.

ART. II°. *Des anorchides.*

Le défaut naturel ou accidentel des organes sécréteurs du sperme entraîne également l'agénésie; mais il y a loin de l'ensemble des caractères d'un individu chez lequel il y a absence réelle des testicules, de celui dans l'économie duquel ces organes n'existent pas moins, quoiqu'ils ne soient pas accessibles aux sens, par leur absence dans le scrotum. Ainsi, dans le premier cas, l'individu, outre qu'il possède pour la plupart des cas une cicatrice au scrotum, offre encore une grande partie des attributs qui signalent les formes du sexe féminin. Ainsi l'état physique et moral des eunuques est remarquable par une faiblesse plus ou moins grande; leur peau est molle et fine, comme celle de la plupart des femmes, dont ils se rapprochent d'ailleurs, soit par l'absence de la barbe, par une voix grêle, des mamelles volumineuses, des bras et des cuisses arrondis et riches en tissu cellulaire; leur bassin est large et évasé; le pubis est comme matelassé d'une quantité considérable de graisse, et dépourvu de poils. Ils marchent comme les femmes en décrivant un plus grand arc de cercle autour du centre de gravité. Ces caractères sont d'autant plus tranchés, que ces malheureux ont été privés de ces organes dans une plus tendre jeunesse. Ce fut sans doute la connaissance de l'abolition des facultés viriles, dépendantes de l'absence des testicules, qui donna naissance à l'usage de la castration, que pratiquaient, de temps immémorial, les peuples orientaux : quelque atroce que paraisse une semblable mutilation, dont l'origine se perd dans la nuit des temps, et dont la pratique est si contraire à la propagation de l'espèce humaine, elle n'est pas moins encore en usage aujourd'hui chez la plupart des peuples de l'Orient. Ne sait-on pas que la jalousie et la méfiance des princes et des seigneurs de l'Inde, de la Perse, de la Turquie et de toutes les nations mahométanes de l'Afrique, ne confient la garde de leurs harems qu'à ces êtres vils et dégradés, et nécessitent un usage si contraire aux lois de la nature. Dans une pro-

vince du midi de la Chine, le même usage existe, au rapport des voyageurs : les motifs qui portent ces hommes doux et paisibles à un tel acte de barbarie sont bien différens, quoique le résultat en soit aussi pernicieux : l'excès de la population y occasione souvent, dans des années stériles, la disette et la famine, qui ravagent et moissonnent une partie de la population la plus pauvre, et c'est pour obvier à ce fléau dévastateur que, dans chaque famille, lorsque le nombre d'enfans augmente au-dessus d'une quantité déterminée, on pratique cette opération infâme, non moins désastreuse que le mal que l'on veut prévenir.

Mais qu'est-il nécessaire de chercher ailleurs que chez nous des exemples de ces criminels attentats ! loin d'imputer cet usage barbare à la religion que professent ces peuples, jetons un coup-d'œil sur l'histoire de la chrétienté, et nous pourrons nous convaincre que cette pratique était aussi reçue, quoique dans un autre but, parmi les Pères de l'Église et les premiers chrétiens; mais laissons parler *Macquart :* « L'extravagance humaine sur ce point n'a point gardé de « bornes dans les siècles reculés ; on a vu, à la honte de l'humanité, « les Origène, les Léonce d'Antioche, les Valésiens, les moines se « mutiler ainsi, pour éviter de remplir le devoir le plus juste et le plus « imposant de l'humanité. On a, par la suite, défendu aux eunuques « de se faire prêtres, et en même temps on a imposé aux prêtres les « privations des eunuques; ce qui fut une des belles absurdités dont « l'histoire puisse faire mention. » Le même auteur ajoute : « Il se « trouve en Italie des parens barbares qui sacrifient la nature à la « fortune, livrant leurs enfans à cette opération pour le plaisir des « gens voluptueux, à qui le chant des castrats plait; cependant on a « défendu cette horreur, et on a chassé des églises, en Italie, ces « hommes dégradés; c'est une obligation que nous devons à Clé- « ment XIV. » (*Macquart*, Dict. encycl., art. *Castration.*) Mais, depuis la publication de cette ordonnance papale, les castrats sont rentrés en possession des lutrins de cette Italie, aujourd'hui si avilie. D'après la loi des Juifs, l'entrée du temple était défendue aux eunu-

ques, et il est dit dans le Deutéronome : *Non intrabit eunuchus, attritis vel amputatis testiculis, ecclesiam domini.* Dans l'église Romaine, le sacerdoce ne peut être le partage d'un eunuque, et encore moins la papauté. Nous ne voulons point rechercher quels ont été les motifs qui ont engagé les conciles à établir une semblable loi; ce serait outrepasser les bornes de notre sujet : nous nous permettrons seulement la réflexion suivante, fondée sur l'observation anatomique des testicules; que si on a eu en vue l'intégrité de l'organisme de l'homme élevé au pontificat, on a pu être induit en erreur par ignorance, à l'égard de ceux dont les testicules n'ont jamais franchi le canal inguinal, s'il s'en fût trouvé à l'épreuve de la chaise percée. Mais, comme il n'est pas de la prudence d'aborder de pareilles questions, nous laisserons à d'autres le soin d'éclairer les hommes sur cette matière. Cependant les patriarches de Constantinople, Nicétas, Ignace, Photius, Methodius étaient eunuques. Chez les Romains, cette espèce d'hommes ne pouvait servir en témoignage, et quiconque était accusé et convaincu d'avoir réduit un homme à cet état était puni comme un assassin. Outre l'amputation des organes sécréteurs du sperme, on se servait autrefois, pour empêcher l'accroissement des testicules, d'un bain chaud, dans lequel on plongeait le siége du patient; on pressait ensuite les testicules avec les doigts, pour en meurtrir la substance et la désorganiser; d'autres se servaient d'instrumens pour opérer cette compression. D'après le rapport de *Tavernier*, on sauve à peine un quart de ceux que l'on opère ainsi en Perse. *Thévenot* dit aussi qu'il périt beaucoup de nègres, que les Turcs ont cependant soin de faire opérer à l'âge de huit à dix ans; ces derniers se servent plus souvent de l'amputation, et poussent même la barbarie jusqu'à faire retrancher toutes les parties génitales externes à ceux qu'ils destinent à la garde de leurs femmes, dans la crainte que leur inaptitude à la génération ne leur ôte pas entièrement la faculté d'exercer le coït et de goûter encore le plaisir. Tous les auteurs n'ont pas regardé l'attrition des testicules comme le moyen le plus sûr d'anéantir les facultés viriles : ainsi on trouve dans *Aboulcassis*, en

parlant des animaux domestiques chez lesquels on pratique cette opération :

وهذا الضرب من الاخصا خير من الذى يكون بالرض لان بالرض ربما بقى من الانثيين شى فاشتهى الحيوان الجماع ثم تعالج الجرح حتى يبراء ان شا الله تعالى ❋

Le passage suivant démontre assez clairement que du temps d'*Hippocrate* on ignorait qu'elles étaient les fonctions physiologiques des testicules, quoique le résultat de la mutilation ait été le même dans tous les temps ; cependant l'explication qu'en donne le vieillards de Cos est loin d'être conforme à ce que nous connaissons aujourd'hui, comme on peut le voir. *Οἱ δὲ ευνουχοι δια ταὐτα ου λαγνευοέσιν, ὅτι σφέων ἡ διὸδος αμευδύνεται τῆς γονῆς. ἔστι γαρ δι αυτων ορχίων η ὁδὸς. Καὶ νεῦρα τεινει λεπτὰ καὶ πυκνὰ, εἰς τὸ αἰδοῖον ἐκ των ορχίων οἷσιν ἀείρεται καὶ καθίεται. καὶ ταυτα εκ τῆ τομῆ αποτεμνεται δ'ιότι καὶ οὐχ υπάρχοεσιν οἱ ευνουχοι χρηστοι.* Dans ce qui suit, le père de la médecine paraît avoir évidemment attribué l'ébranlement que produit l'éjaculation sur toute l'économie, au passage de la liqueur spermatique dans toutes les parties du corps. Ainsi : *οὕτω δὲ κά ν' τῷ ανθρωπω, αποκρίνεται ἀπό τᾶ ὑγρου ἀφρέοντος, τὸ ἰσχυρότατον καὶ τὸ πίοτατον. καὶ ἔρχεται εἰς τὴν νωτιαῖον μυελον. τέινοισι γὰρ ἐς τοῦτον ἐκ παντος τοῦ σώματος. Καὶ διαχεει ἐκ τᾶ ἐς κεφάλου εἰς τὴν ὀσφὺν, καὶ ές παν τὸ σωμα, καὶ ἐς τὴν μυελον, καὶ ἐξ αὐτοῦ τεινοεσιν ὁδοί, ὥστε καὶ ἐπιέναι τοῦ ὑγρου ἐς αὐτον καὶ αποχωρέειν. ἐπήν δὲ ἔλθηες τουτον τὴν μυελον ἡ γονὴ, χωρέει παρὰ τοὺς νεφροί ἑλκωθωσιν, ἔστιν ὅτε καὶ αἷμα ξυμφέρεται, παρὰ δ' των νεφρων, ἔρχεται δια των ὁρχίὼν μεσάτων ἐς τὸ αἰδοῖον. καὶ χορέει οὐχ ὅπη τὸ οὖρον, αλλα οἱ αλλη ὁδός εστιν αὐτῆς ἐχομένη.* Lorsque la castration n'a lieu que dans l'âge viril, l'habitude extérieure du corps éprouve peu de changemens : aucune altération ne se fait apercevoir dans la charpente osseuse ; la barbe continue de croître, mais elle devient moins longue et moins touffue. La verge quoique susceptible d'érection et d'exercer le coït, ne peut excréter que l'hu-

meur prostatique. Cette vérité est connue depuis fort long-temps, puisqu'on trouve dans Juvénal, lorsqu'il décrit les turpitudes auxquelles se livraient les dames romaines, entre autres passages, le suivant :

Sunt quæ eunuchi imbelles, ac mollia semper
Oscula delectant, et desperatio barbæ, et quod
Abortivo non est opus ; illa voluptas
Summa tamen, quod jam calida et matura juventâ
Inquina traduntur medicis jam pectine nigro.

Ce genre de coït ressemble, en quelque sorte, à celui qu'exercent quelquefois des jeunes gens qui ne sont pas encore arrivés à l'âge de puberté, et chez lesquels existent des désirs, bien que chez eux la sécrétion du sperme ne puisse encore avoir lieu. Ce fait est attesté par M. *Dewees*, lorsqu'il dit : « It is well krown that venereal desire is « awakened in males before the secretion of semen, and even after the « extirpation of the testes. Boys at very early periods give evidence of « passion of this kind, and before we can possibly suppose semen to « have been secreted, unless this secretion takes place at a period not « dreamed of by physiologists. Who has no witnessed an act of this « kind, the most flagitiously wanton acts in boys of ten years old or « even younger? I myselt have lately witnessed an act of this kind, « the most horrible to be conceived of ; a boy of nine years old, was « caught in the act for venereal gratification with a child of eighteen « months, the child was under my care, and was much injured. « But this is by no means a solitary case ; every boarding school for « boys, will furnish proofs of early desire. After the extirpation of « the testes we know desire remains ; the eunuch, the horse, and « barrow furnish instances of it. »

On a prétendu que des castrats avaient engendré peu de temps après avoir perdu leurs testicules ; *Cabrole* a même rapporté l'observation d'un soldat qui fut condamné pour crime de viol, et à l'autopsie duquel on ne trouva aucune trace de testicules, ni dans le scrotum, ni dans la cavité abdominale. Dans le premier cas, la

douleur que cause la blessure faite par l'ablation des glandes séminales éloigne d'abord toute idée de coït, et le temps qu'exige la guérison d'une semblable blessure suffit pour faire résorber et reporter dans le torrent de la circulation la liqueur séminale qui pourrait se trouver dans les vésicules ; mais si on fait abstraction de la douleur qui peut être déterminée par les mouvemens qui accompagnent l'acte, ou qu'elle soit presque nulle, ce qui doit être très-rare, on conçoit que le coït peut être fécond. Quant au fait rapporté par *Cabrole*, outre qu'il peut manquer d'exactitude, il ne prouve pas que cet individu possédait la faculté d'engendrer, mais qu'il jouissait, à l'exemple des eunuques, du pouvoir d'exercer un simulacre de coït. Ce n'est point sur des hypothèses gratuitement produites que l'on doit asseoir un jugement solide, c'est avec l'appui de faits bien observés par des auteurs dignes de foi. Combien, dans des cas pareils, n'est-il pas difficile de s'assurer de la vérité ; et combien, par conséquent, ne doit-on pas être en garde contre l'erreur, puisque rien n'est si commun que de voir dans les familles des enfans qui n'appartiennent pas au père légitime, et qui ne sont que le fruit du libertinage de femmes coupables qui emploient tous les moyens possibles pour couvrir leurs criminelles passions ! Ainsi donc nous sommes porté à croire qu'il n'existe pas plus d'hommes féconds sans testicules que de nourrices sans mamelles. Quoi qu'il en soit, le caractère moral change chez l'homme que l'on a privé de sa virilité ; et il arrive souvent que ces êtres ainsi mutilés tombent dans une sombre mélancolie, et finissent par se donner la mort. Mais écoutons plutôt l'éloquent *Cabanis*, lorsqu'il dit : « La « mutilation sépare, pour ainsi dire, l'homme de son espèce, et la « flamme divine de l'humanité s'éteint presque entièrement dans son « cœur à la suite de l'événement fatal qui le prive des plus doux « rapports établis par la nature entre des êtres semblables. Combien « n'est-il donc pas immoral, combien n'est-il pas funeste à la société, « cet usage qui fait ainsi, comme à plaisir, des hommes dégradés et « corrompus. Mais enfin les réclamations des sages seront écoutées ; « secondées par l'opinion publique, elles n'auront point été élevées

« sans fruit dans un siècle de lumière et d'humanité. » (*Cabanis*, de l'Influence du Physique et du moral de l'Homme.)

Art. III°. *Absence des vésicules séminales et des canaux éjaculateurs.*

On a rarement observé des cas où les vésicules séminales n'existaient pas dans l'économie de l'homme ; on les a trouvées plus souvent imparfaitement développées ; *Meckel* cite des cas où il n'en existait qu'une. On pourrait en dire autant sur les canaux déférens et afférens ; cependant *Haller* a vu des cas où il y avait absence de conduit des vésicules séminales ; les canaux déférens s'ouvraient alors immédiatement dans les vésicules, et de leur col naissait le conduit éjaculateur. Les auteurs n'ont jamais observé, à ce qu'il paraît, l'absence totale de ces conduits séminifères, car tous se bornent à décrire soit des anomalies, soit diverses lésions pathologiques dont ils peuvent être affectés ; quoi qu'il en soit, l'absence complète soit des vésicules séminales, soit de ces vaisseaux, si on l'observait, devrait nécessairement avoir entraîné à une agénésie absolue l'individu qui serait le sujet d'une pareille observation.

CHAPITRE III.

Conformation vicieuse des organes de la génération chez l'homme.

Il existe certains vices de conformation qui mettent l'homme dans l'impossibilité d'exercer l'acte vénérien, et d'autres qui le rendent illusoire ou paralysent en quelque sorte les effets subséquens de ce même acte, une fois accompli ; mais il est très-difficile, dans quelques-uns de ces cas, d'affirmer ou d'inffirmer un jugement porté à l'égard de l'impuissance, car elle se trouve, dans un grand nombre d'occasions, relative aux dispositions particulières des organes sexuels des deux conjoints, et peut constituer alors un cas de dysgénésie. Nous rangerons dans les conformations vicieuses les dispositions organiques suivantes : 1°. l'atrophie du pénis avec extroversion de la vessie ; 2°. l'imperforation de l'extrémité du gland ; 3°. la bifurcation ou la duplicité du pénis, ses dimensions excessives et sa direction

vicieuse ; 4°. les dispositions vicieuses du prépuce ; 5°. nous examinerons, à l'égard des testicules, ce qui regarde les crypsorchides, qui ont été considérés par de savans théologiens (1) et même par des médecins comme impropres à la reproduction.

1°. Les imperfections du pénis qui accompagnent ordinairement l'extroversion de la vessie sont : l'oblitération du canal urétral du réservoir urinaire, ou son imperforation. Cette affection de la vessie est ordinairement accompagnée d'une disposition vicieuse des organes de la génération, suivant M. le professeur *Orfila*. Les mâles, dit *Chaussier*, d'après son observation, présentent cela de remarquable, que la verge est courte, sans urètre ; quelquefois elle est élargie et creusée en gouttière à sa face supérieure ; le scrotum est souvent rapetissé, vide, et les testicules restent dans l'abdomen. Or, il est facile de voir que, dans tous ces cas, excepté le dernier, lorsqu'il existe seul, l'impuissance est évidente et nécessairement incurable.

2°. L'imperforation de l'extrémité du gland, que l'on remarque chez les épispades et les hypospades, ne peut pas, rigoureusement parlant, être considérée comme une cause nécessaire d'impuissance. En effet, la faculté génératrice devra être d'autant plus facilement accordée que l'ouverture anormale du canal de l'urètre sera moins éloignée de l'extrémité du gland, et *vice versâ ;* on devra aussi refuser d'autant plus facilement cette même faculté à ceux de ces individus qui ont cette ouverture plus rapprochée du pubis ou du scrotum. Peut-on croire à l'assertion de *Hunter*, qui dit avoir rendu père un hypospade, dont la liqueur spermatique était rendue par le périnée, en recueillant dans une seringue la liqueur prolifique au moment de l'éjaculation, et en l'injectant dans le vagin de la femme, après avoir préalablement excité chez elle le degré d'éréthisme nécessaire. Les faits que rapporte M. *Mondat* sont à peu près de cette force : ce médecin prétend avoir rendu féconds des individus dont le membre vi-

(1) La gent ecclésiastique, qui n'aurait jamais dû sortir de son saint ministère, se mêla toujours de ce qu'elle appelle *le péché d'impureté*, et décida de ce qu'elle n'aurait jamais dû connaître.

ril était excessivement court par suite d'amputations accidentelles, ou manquait du degré de tension nécessaire pour s'introduire dans les organes génitaux de la femme, à l'aide d'un instrument de son invention, et dont il donne une description fort peu détaillée. Il est facile de concevoir que ces deux praticiens peuvent s'être mépris, en attribuant à l'art des succès qui ne sont dus qu'à l'infidélité d'une femme dégoutée d'un mari qui ne peut lui procurer ni le plaisir des jouissances, ni celui d'être mère. On a vu, il y a peu de jours, à l'Hôtel-Dieu de Paris, un homme dont le canal de l'urètre s'ouvrait dans la région périnéale, derrière le scrotum; cet homme était marié et avait plusieurs enfans; il n'avait subi ni le traitement mécanique de *Hunter*, ni celui, encore plus ingénieux, de M. *Mondat*, et cependant il était décoré du titre de père. Pourra-t-on encore, dans ce cas, penser qu'un sujet si mal conformé pouvait encore jouir de la faculté de féconder? Les partisans de l'*aura seminalis*, ceux qui prétendent qu'il suffit de la plus petite quantité de liqueur séminale, déposée sur les parties externes de la génération, pour produire la fécondation, se trouvent en même temps confondus dans cet exemple; car, dans l'un et l'autre cas, il ne pouvait y avoir rien de semblable dans l'acte du coït, puisque le scrotum se trouvait interposé en forme d'écran au-devant de la vulve et de l'ouverture anormale par où s'échappait la liqueur prolifique. Un grand nombre d'auteurs célèbres refusent aux individus affectés de ces vices de conformation la faculté de procréer; tels sont : *Haller*, *Eschenbach*, *Mahon*, *Hebenstreit*, *Fazelius*, etc. L'érudit *Zacchias* partage cet avis, à l'exception du cas où l'orifice de l'urètre serait peu éloigné du gland. *Aboulcasis* était aussi de l'avis de *Haller*, sans la restriction de *Zacchias*, comme on le voir par ce qui suit :

و الذين يكون منهم النقبة في غير موضعه وذلك ان منهم من يولد والنقب عند نهاية الكمرة فلا يقدر ان يبول الى قدام حتى يرفع الاحليل الى فوق ولا يولد من قبل ان الهني لا يقدر على الوصول الى الرحم على استقامة وهى علة قبيحة جداً *

Cependant des observations rapportées par *Schenk*, *Petit-Radel*, *Koop*, etc., tendent néanmoins à infirmer cette proposition. *Morgagni*, *Sabatier*, qui était lui-même hypospade (d'après l'opinion de M. *Mondat*), et par conséquent intéressé à leur admettre la faculté génératrice, et M. le professeur *Richerand*, ont connu des hommes qui ont été pères de plusieurs enfans, quoiqu'ils eussent l'urètre ouvert au-dessous du gland. L'autorité de ces écrivains distingués sera toujours d'un grand poids dans la science; tout en nous rangeant de leur avis, nous pensons que la génération s'effectue quelquefois malgré cette affection; il peut aussi arriver qu'elle n'ait pas lieu; et ce qu'il y a de bien certain, c'est qu'une pareille disposition est loin de favoriser la reproduction, qui peut bien souvent être anéantie, pour peu que les organes sexuels de la femme ne se prêtent pas à ce vice de conformation, ou qu'ils ne se trouvent pas dans des conditions physiques et physiologiques convenables: et de là naîtrait ce que nous appelons *dysgénésie;* puisque le même individu, cohabitant avec une femme dont les dispositions seraient opposées à celles de la première, pourrait aisément acquérir le titre de père. Mais un homme bien constitué ferait, dans la plupart de ces cas, disparaître ces distinctions, et féconderait indistinctement les deux femmes. Nous sommes donc, en conséquence, porté à croire que si tous les hommes étaient hypospades ou épispades, la société, loin de rester stationnaire du côté de la population, y éprouverait, au contraire, une diminution énorme. Car, si on considère les fonctions physiologiques de l'appareil génital dans les conditions les plus favorables, d'après les connaissances que nous en avons, nous voyons que l'urètre, s'ouvrant à l'extrémité du gland, est, dans la plupart des cas, en rapport avec le col utérin; qu'en outre, lors même que la nature n'aurait pas pourvu l'homme d'une verge assez étendue, elle y a suppléé par un appareil musculaire qui, en se contractant, accélère l'émission du sperme, qui est alors dardé avec force vers l'ouverture béante du museau de tanche, qui le reçoit pour le porter ensuite dans la cavité utérine. Or, dans le cas qui nous occupe, se passe-t-il rien de semblable? à la vé-

rité, les muscles constricteurs agissent de la même manière; mais la liqueur séminale, rencontrant une courbure anomale, se trouve ralentie dans sa marche rapide; et, au lieu de se diriger vers le col de la matrice, elle se répand alors entre le pénis et les parois du vagin; et pour peu que les parties sexuelles de la femme soient inclinées, la liqueur spermatique ne tardera pas à être rejetée au-dehors, soit par son propre poids, soit par les contractions antipéristaltiques du canal valvo-utérin. Cependant les choses ne se passent point toujours ainsi, lorsque l'on considère que la plus petite quantité de sperme peut produire la grossesse; que, dans certains cas, le vagin ne le rejette pas toujours au-dehors immédiatement après la copulation. Et ajoutons aussi, que dans l'état de spasme qui a lieu dans cette circonstance, où souvent des mouvemens convulsifs se déclarent, il peut arriver vers le col assez de fluide prolifique pour déterminer la fécondation. Nous le répétons, on ne peut point considérer une semblable conformation, surtout lorsque l'ouverture est peu éloignée du gland, comme une cause d'impuissance; on peut seulement regarder une pareille disposition comme une cause de dysgénésie, puisqu'on a des exemples de femmes qui ont conçu, bien que le sperme eût été déposé sur les parties génitales externes.

3°. La duplicité ou la bifurcation du pénis a été observée par plusieurs auteurs, entre autres par *Schenk*, *Weikard* et M. *Marc*. M. *Orfila* pense qu'alors il ne pourrait y avoir impuissance que lorsque l'une des deux extrémités du membre ne pourrait être introduite dans le vagin, mais que ce cas ne serait qu'une impuissance relative si un vagin plus large pouvait la contenir; ou bien, lorsque les époux, changeant de position, faciliteraient ainsi cette introduction. On conçoit cependant assez clairement que l'impuissance sera d'autant plus probable, lorsque l'angle de bifurcation deviendra tel que la copulation ne pourra s'effectuer d'aucune manière, et même avec la femme dont les voies génitales seront des plus faciles et des plus développées; dans tous les autres cas, ce ne pourrait être qu'une dysgénésie plus ou moins considérable. Outre la bifurcation du pénis,

on peut observer à la verge de quelques individus une direction tellement anormale et vicieuse, que les rapports nécessaires entre les organes sexuels mâles et femelles se trouvant en quelque sorte rompus, et la semence portée dans une direction éloignée de celle de l'orifice de l'utérus, pourra rendre ainsi le coït stérile. Cette courbure peut provenir de l'adhérence du gland avec le frein ou de la forte tension de ce lien, qui entraîne d'abord le gland, et ensuite le reste de la verge en bas, de manière à lui faire décrire une courbe dont la convexité est en haut et en avant, et la concavité en bas et en arrière. Or le pénis, ainsi voûté, ne saurait se frayer un passage convenable dans la cavité du vagin; en effet, que l'on admette que le membre soit tellement recourbé sur lui-même qu'il ne puisse y être introduit, on concevra facilement que le coït ne peut avoir lieu, et par là, à plus forte raison, la fécondation. Mais supposons qu'il puisse se frayer un passage dans l'intérieur du canal vulvo-utérin, la fécondation pourra encore y éprouver de grands obstacles, ce qui constituera encore une cause de dysgénésie, car la direction vicieuse de l'organe vecteur du sperme sera encore augmentée par les efforts nécessaires qu'il aura fallu employer pour le faire parvenir dans l'intérieur de la cavité vaginale; de telle sorte que le méat urinaire de la verge, au lieu de regarder le museau de tanche, sera dirigé en bas, et formera un angle droit avec les parois du vagin, ou même pourra être incliné vers la vulve. Ainsi, dans l'éjaculation, le fluide séminal, au lieu d'être dardé vers l'orifice de l'utérus, qui se trouve alors en contact avec la partie dorsale du pénis, sera répandu sur la paroi du vagin correspondante au canal de l'urètre, et même pourra être dirigé d'arrière en avant. *Ibn-sina* avait déjà signalé cette disposition, puisqu'il dit :

او لاعوجاجه او لقصر الوترة فيتخلّى القضيب على المحاذاة
فلا يزرق المنى الى حلق فم الرحم *

Du reste, dans ce cas, on observe à peu près la même difficulté que

nous avons rencontrée dans les hypospades et les épispades, dont l'ouverture de l'urètre n'était pas très-éloignée du gland; en supposant néanmoins que la tortuosité du membre viril n'exclue pas l'intromission, nous sommes, en conséquence, porté à dire à ce sujet ce que nous avons dit en parlant des hypospades, etc., que si on ne peut considérer la direction vicieuse du pénis comme une cause d'impuissance, on peut toujours la regarder comme produisant la dysgénésie.

La longueur démesurée du membre viril n'est pas précisément par elle-même un obstacle à la fécondation, mais elle peut au moins causer les accidens les plus graves, comme le dit Zacchias : *Si vir habeat virgam justo longiorem, mulier autem uteri cervicem nimis brevem, tunc mulier maximoperè læderetur à viri congressu, et fortassè nullatenus illum admitteret, quia ex eo non modo dolorem et angustiam pateretur, quod in internum uteri osculum membrum impingeret, sed ea res discrimine non vacaret, quia tumorem, et inflammationem et fortè etiam sphacelum in utero gignere posset.* En effet, l'impression violente produite par un corps semblable, mu sans ménagement dans l'excitation vénérienne, peut faire éprouver au col de l'utérus des désordres plus ou moins considérables; ainsi, des contusions, de la douleur, de l'inflammation, des pertes de sang, à ces affections, on peut en voir succéder d'autres plus formidables, telles que des métrites aiguës ou chroniques, des squirrhes, des cancers, etc.; d'où résulte non-seulement la privation de la volupté que l'on recherchait, mais encore la stérilité la plus cruelle. *Zacchias* cite le fait d'une courtisane de Rome, que les assauts d'un homme, trop prononcé pour elle, faisaient immanquablement tomber en syncope. *Zitman* parle d'un avis de la Faculté de médecine de Leipsick, sur un mariage qu'elle décida avoir été rendu stérile par cette cause. C'est peut-être pour prévenir des exemples semblables, qu'au rapport de *Dœbel*, il y a, dans plusieurs consistoires de Danemarck, des modèles de membre viril, en pierre ou en bois, qui servent d'étalon, pour juger si les femmes qui portent plainte contre leurs maris en pareil cas, ont tort ou raison. M. *Fodéré* a considéré l'excès de dimension du membre viril comme

une cause d'impuissance. Un exemple de grosseur disproportionnée et monstrueuse du membre viril existait à Paris l'année dernière : cet homme habitait la rue Saint-Honoré ; son pénis avait quatorze pouces de longueur, avec des dimensions proportionnées en épaisseur : se trouvant dans l'impossibilité de voir des femmes (quoique l'érection fût parfaite chez lui), et embarrassé d'une verge qui lui descendait jusqu'au genou, se détermina à en retrancher la moitié. Dans de semblables circonstances, nous ne pouvons conseiller à ceux qui sont ainsi conformés, que de faire usage de bourrelets ou de vulves factices, représentées dans l'ouvrage de M. *Mondat.*

L'exiguité de la verge a été aussi, comme bien d'autres difformités, l'objet de contestations et des opinions les plus divergentes : les uns ont soutenu que ce vice de conformation entraînait nécessairement l'impuissance ; *Zacchias* était de ce nombre. Il s'exprime ainsi à cet égard : *Adnotandum tamen, quod penis exiguitas si tanta esset maximè respectu uteri mulieris, ut nullam voluptatem in coïtu afferre posset, et in summa nullius penè usus esset, posset fortasse præbere divortio causam.* D'autres, au contraire, et principalement ceux qui admettent l'existence de l'*aura seminalis*, prétendent que cette disposition ne peut en rien gêner la fécondation, qui, selon eux, peut être aussi facilement opérée en pareil cas que lorsque la semence est dardée, à l'ouverture inférieure de l'utérus, par une verge convenablement proportionnée. Ils n'admettent point le mélange des humeurs comme chose nécessaire pour opérer la fécondation, parce que l'on a vu des femmes devenir mères sans avoir paru éprouver des jouissances marquées, et d'autres qui le sont devenues à leur insu. Ils prétendent aussi qu'il suffit que la semence soit déposée dans le vagin pour que le but de la nature soit atteint. *Valentini* entre autres partage cette opinion. Cependant, s'il est vrai que l'on ait vu des exemples qui prouvent que la femme peut concevoir dans les embrassemens d'un homme dont les proportions de l'organe précité sont tellement peu développées qu'il donne à peine à la femme la sensation du coït, on peut aussi hardiment avancer que cet homme devra être considéré

au moins comme atteint de dysgénésie. Quel serait, en effet, le but que se proposerait la nature, en assignant à tous les hommes en général des dimensions d'organes qui s'éloignent peu d'une mesure déterminée, et cette même proportion se trouvant presque constamment en rapport avec la capacité des organes sexuels de la femme? Il est donc facile de voir, en effet, que plus on s'éloigne du type commun, plus il y aura de chance à courir pour que le but général (fécondation) de la nature soit éludé. *Ibn-sina* prétendait que l'état d'obésité de l'homme et de la femme, en contribuant à raccourcir et à effacer la longueur relative du pénis, pouvait aussi produire l'impuissance :

ان يكون قصيراً في الخلقة اولسبب السمن من الرجال فياخذ اللحم اكثره اولسبب السمن من المراة فيبعد من الرحم و لايستوى فيه القضيب اومنهما جميعا *

4°. Les dispositions vicieuses du prépuce consistent dans son trop de longueur ou dans l'étroitesse de son ouverture. La longueur excessive du prépuce, recouvrant étroitement et complètement le gland, peut devenir aussi un obstacle à la fécondation, chez les nations seulement qui ne sont pas dans l'usage de pratiquer la circoncision. Les dispositions vicieuses qui résultent du peu de longueur de l'ouverture de cette enveloppe membraneuse sont le phymosis et le paraphymosis. La disposition vicieuse qui constitue le phymosis est souvent un obstacle à la génération; le prépuce est quelquefois si peu ouvert, que l'urine (et à plus forte raison la semence) a de la peine à trouver une issue; tantôt il comprime si violemment le gland, que celui-ci ne saurait prendre le volume qu'il doit avoir dans l'érection; la compression est quelquefois même si forte et si prononcée, qu'elle exclut non-seulement tout sentiment de volupté pendant le coït, mais qu'elle est encore suivie d'une douleur très-vive et d'un obstacle à l'éjaculation. Cette conformation avait reçu des latins la dénomination de

capistratio. On remarque encore quelquefois une autre espèce de phymosis : c'est celui dans lequel le prépuce est adhérent à tout le gland ou à une partie seulement de sa circonférence. Cette espèce de phymosis est très-rare, puisque *Mahon* n'en cite qu'un exemple, qui est lui-même tiré des observations de *Valentini.* Le paraphymosis est encore dû à l'extrême étroitesse du prépuce. Ce vice de conformation ne diffère du phymosis que par le lieu où s'opère la constriction ou l'étranglement. Nous avons vu que dans le phymosis c'était le gland qui était comprimé ; ici, au contraire, c'est la partie de la verge qui correspond à la naissance du gland qui est le siége de l'étranglement. Les inconvéniens qui résultent de cette disposition anormale, quant à la génération, sont les mêmes que ceux que produit le phymosis : c'est toujours en faisant éprouver des douleurs très-vives qui s'opposent à la sensation voluptueuse qui provoque l'éjaculation, ou en s'opposant par la compression de l'urètre à l'émission de la liqueur séminale.

5°. *Crypsorchides.* Il arrive quelquefois que les glandes séminales n'ayant pu franchir le canal inguinal chez quelques sujets, ces organes demeurent cachés dans la cavité abdominale, et pourraient facilement, à la simple inspection des parties génitales, faire prendre pour des castrats ceux qui sont ainsi conformés ; mais chez les individus dont nous parlons, outre qu'il n'existe aucune cicatrice au scrotum, le développement du pénis est aussi parfait que chez les autres hommes ; les formes qui sont l'apanage de la virilité sont en général très-prononcées ; ce qui sert à faire reconnaître que ces individus n'ont été mutilés ni par la nature, ni par la main de l'homme, quoique chez eux il existe une conformation anormale. Une semblable disposition a été le sujet de discussions infines et de procès scandaleux. Ce qui aurait dû ne pas sortir du domaine des gens de l'art, devint la proie de l'avide curiosité des gens d'église, qui, loin de s'en tenir à leur saint ministère, ont soulvé les questions les plus libidineuses, et les plus contraires aux bonnes mœurs et

à la morale publique. Un d'entr'eux surtout (*Sanchez*) est même allé si loin dans la discussion, que l'on pourrait dire, avec vérité, qu'il prenait à tâche d'anéantir la religion en la ridiculisant. « Ces étonnantes « recherches, dit Voltaire, n'ont jamais été faites dans aucun lieu du « monde que par nos théologiens, et les causes d'impuissance n'ont « commencé que du temps de Théodose. Ce n'est que dans la religion « chrétienne que les tribunaux ont retenti de ces querelles entre les « femmes hardies et les maris honteux. » On peut voir, à l'égard du cas qui nous occupe, que cette disposition n'a pas toujours été considérée d'après les connaissances anatomiques et physiologiques. En effet, on trouve dans le Dictionnaire de Bayle l'article suivant : « Sébastien Rouillard, l'un des plus doctes avocats du parlement de Paris, plaida, l'an 1600, pour un jentilhomme que sa femme avait accusé d'impuissance. Elle avait gagné sa cause devant l'official de Sens, et puis devant les délégués de la primatie de Lyon. Le mari appella de leur sentence, et obtint des commissaires du saint-siége apostolique pour juger la cause en dernier ressort. Rouillard, son avocat, publia un capitulaire « auquel est traicté qu'un homme nay sans testicules apparens, et qui ha néantmoins toutes les autres marques de virilité, est capable des œuvres du mariage. Le jentilhomme était né ainsi, et ce fut sur ce défaut que sa femme se fondait pour l'accuser d'impuissance. Il soutint qu'il avait consommé le mariage, non par les moyens ridicules qu'elle supposait, mais par l'effort naturel de son sexe. Il demanda qu'on le visitât, et pour comble de toute preuve et la plus fréquente qui puisse se practiquer en cette occurence, il s'offrit au congrès, pour démontrer à l'épreuve qu'il avait l'arrection, mtromission et éjaculation à lui controversées. » Les juges n'avaient ordonné ni la visite, ni le congrès, la femme ayant dit que l'une et l'autre de ces deux choses choquaient sa pudeur.

« J'ignore quel fut l'événement du procès, dit à ce sujet le philosophe « de Ferney; j'oserais soupçonner que le mari fut débouté de sa re- « quête et qu'il perdit sa cause, quoique avec de très-bonnes pièces, « pour n'avoir pu les montrer toutes. Ce qui me fait pencher à le croire,

« c'est que le même parlement de Paris, le 8 janvier 1665, rendit arrêt « sur la nécessité de deux testicules apparens, et déclara que sans eux « on ne pouvait contracter mariage. Cela fait voir qu'alors il n'y avait « aucun membre de ce corps qui eut ses deux témoins dans le ventre, « ou qui fut réduit à un témoin; il aurait montré à la compagnie qu'elle « jugeait sans connaissance de cause. » (Voltaire, Dictionn. philosophique, article *Testicules.*)

D'après *Zacchias* et *Riolan*, les sujets ainsi conformés, c'est-à-dire dont les glandes séminales ne sont pas à leurs places accoutumées, sont moins propres que les autres à l'acte vénérien, à la fécondation, et ils sont même souvent impuissans. Cependant si l'on observe que les testicules, pour n'être pas descendus dans le scrotum, peuvent jouir de l'intégrité de leurs fonctions, avec un développement convenable de leur organisme et de celui de leurs annexes, on ne peut se refuser d'accorder à de tels hommes les facultés viriles, que tous les autres signes concommitens semblent attester. Mais on peut concevoir, à la vérité, que les testicules aient pu être affectés de diverses maladies, et même d'une atrophie congéniale, bien qu'ils soient retenus dans l'abdomen; dans ce cas, en effet, où l'on admet un état pathologique, l'impuissance pourra avoir lieu; mais, en général, ces individus, loin d'être considérés comme agénèses, sont regardés (d'après l'expression même du célèbre *Haller*) comme les plus valeureux champions de la déesse de Paphos. Telle est aussi l'opinion de *Gruner*, qui rapporte à cette occasion le fait suivant : « *Sic ex* Rolfinckio *retulit* J. G. Simon *hominem quendam circumforaneum, qui partim ab testiculos intus latentes, partim ob strenuam militiam puellis cum maximè in honore et amore fuit. Sed spes fefellit, brevi enim sese gravidas esse intellexerunt.* »

CHAPITRE IV.

Accidens et maladies qui peuvent survenir, soit aux parties de la génération, soit dans d'autres régions de l'organisme, et pervertir ou annuler les fonctions physiologiques des organes reproducteurs.

Les auteurs qui ont écrit dans l'antiquité connaissaient déjà un grand nombre d'affections diverses, qui pouvaient avoir sur les organes de la génération de fâcheuses influences; mais les modernes, auxquels nous sommes redevables de si grandes recherches en anatomie pathologique, ont pu apprécier à leur juste valeur des cas que leurs prédécesseurs n'avaient fait qu'entrevoir, ainsi que d'autres qui leur étaient entièrement inconnus, et dont la gloire qui devait résulter de ces découvertes, était réservée aux hommes célèbres qui ont fait faire à la science de si étonnans progrès dans ces derniers temps. D'après les observations nombreuses des divers auteurs, il conste que l'on peut admettre comme causes plus ou moins fréquentes d'impuissance, d'agénésie ou de dysgénésie, les affections suivantes : 1°. l'atrophie des testicules; 2°. leur adhérence à l'anneau suspubien; 3°. l'hydrocèle; 4°. le sarcocèle; 5°. le spermatocèle; 6°. l'ossification des testicules; 7°. l'obstruction des canaux déférens; 8°. la dilatation et le relâchement des mêmes canaux; 9°. le circocèle; 10°. les différentes maladies des vésicules séminales; 11°. des lésions de la glande prostate; 12°. les maladies du vérumoutanum; 13°. des tumeurs développées à la surface du pénis; 14°. le dispermatismus; 15°. les maladies du canal de l'urètre; 16°. enfin quelques maladies qui ont leur siége dans d'autres régions de l'organisme.

1°. *Atrophie des glandes séminales.* Cette affection, lorsqu'elle est portée jusqu'à un certain point, peut amener l'extinction des facultés génératrices; quelquefois cette maladie peut arriver sans cause con-

nue, d'autres fois avoir été produite par la présence d'une hydrocèle. M. *Cullerier*, dans ses Leçons cliniques sur les maladies syphilitiques à l'hôpital des vénériens de Paris, dit avoir observé que l'emploi de l'hydriodate de potasse déterminait aussi l'atrophie des organes sécréteurs du sperme; cependant cette maladie est le plus souvent produite par des contusions ou des compressions qui, en désorganisant le testicule, déterminent la résorbtion de sa substance, comme nous avons pu l'observer en 1827 à l'hôpital Saint-André de Bordeaux. Un marin, dans un état d'ivresse, s'étant froissé les deux testicules sur le bord d'une chaloupe, sur laquelle il s'était élancé d'un lieu élevé, fut emporté à l'hôpital, privé de l'usage de ses sens. Peu après son entrée, ses parties se tumifièrent, au point d'égaler la tête d'un enfant de six mois. L'inflammation fut combattue par des antiphlogistiques énergiques. Trois semaines après l'accident, les testicules étaient revenus à leur volume primitif, mais ils paraissaient céder à la pression, sans que le malade accusât de la douleur. Huit jours plus tard, on s'aperçut que la diminution de volume continuait encore; de telle sorte qu'après trois semaines l'un des testicules était réduit au volume d'une noisette et l'autre à celui d'un haricot. Le malade se sentait assez bien du reste, il n'éprouvait aucune douleur, et sortit deux mois après son entrée à l'hôpital. L'ayant rencontré environ un mois après, lorsque nous nous disposions à partir pour Paris, il nous dit qu'il avait eu occasion de voir des femmes, mais qu'il n'éprouvait plus les mêmes jouissances que par le passé; que ce qu'il rendait par l'urètre dans l'éjaculation était un liquide poisseux, filant, semblable, par sa consistance, à une forte dissolution de gomme arabique, un peu teinte en jaune-verdâtre. Nous jugeâmes, d'après son récit, que la liqueur séminale était viciée chez cet individu, ou qu'il ne rendait que l'humeur sécrétée par la glande prostate; dans l'une et l'autre hypothèse, nous fûmes portés à penser que la faculté reproductrice avait à jamais disparu pour lui. L'atrophie qui arrive sans cause connue est très-rare, et a été observée pour la première fois par *J. Hunter*, qui s'exprime ainsi : « One or both testicles shall wholly

« disappear, like to the thymus gland, or membrana pupillaris, etc., « in the infant. »

2.° *Adhérence des testicules à l'anneau suspubien.* On a vu les testicules, à leur sortie de l'abdomen, être retenus dans l'anneau inguinal et y contracter des adhérences plus ou moins intimes, qui déterminent leur atrophie et quelquefois même ensuite leur diparition. Une pareille disposition peut aussi amener leur étranglement, ainsi que M. le professeur *Richerand* en rapporte un exemple remarquable dans sa Nosographie chirurgicale. M. le professeur *Dupuytren* a rencontré le même accident, il y a peu de temps, chez un adulte. L'opération que ce célèbre chirurgien pratiqua dans cette circonstance fut couronnée d'un succès tel, que le malade put recouvrer, avec sa santé, ses facultés génératrices. C'est encore à ce professeur distingué que nous devons l'observation d'un fait qui doit exciter l'indignation au dernier point, et sur lequel les autorités locales dans les campagnes devraient avoir les yeux ouverts. Il arrive quelquefois, qu'à la sortie des testicules de la cavité abdominale, les enfans éprouvent une douleur plus ou moins grande à la région inguinale, qui est tuméfiée par la présence des glandes spermatiques qui arrivent dans le scrotum. Des individus, faisant le métier de chatreurs, font croire aux parens que ce sont des hernies, qu'il est nécessaire d'opérer, et pratiquent ainsi l'ablation des testicules sur ces innocentes victimes, en trompant la bonne foi des parens qui se livrent entre les mains de ces hommes ignorans et barbares, qui, pour éloigner la preuve de leur forfait, jettent à un chien affamé, dont ils sont habituellement accompagnés, les organes qu'ils viennent d'extraire. M. *Dupuytren*, disons-nous, nous a fait voir une victime d'un aussi horrible attentat.

3°. *Hydrocèle.* Cette maladie est par elle-même un obstacle à la génération, parce qu'on l'a vue quelquefois déterminer l'atrophie des testicules, comme *Chambon* dit l'avoir observé. Mais ces cas sont cependant très-rares. Envisagée sous un autre point de vue, elle peut aussi, comme l'admettait *Boërhaave*, être un obstacle à la copulation,

et par conséquent à la génération ; en effet, la distension des bourses peut devenir tellement étendue qu'elle change considérablement les dimensions du pénis, qui se trouve quelquefois comme effacé; dans ce cas, l'intromission de la verge n'est pas possible ; ou si elle avait lieu, l'homme serait toujours affecté au moins de dysgénésie, dans le cas où le poids du liquide ne déterminerait pas l'atrophie des testicules. On pourrait en dire autant des hernies volumineuses.

4°. *Sarcocèle.* Dans ce cas, pour que l'agénésie soit le résultat de cette maladie, il faut qu'elle envahisse à la fois les deux testicules. En effet, lorsque l'un d'eux serait sain, il donnerait lui seul, et par un surcroît d'activité dans la sécrétion, qui augmenterait à mesure que son congénère la perdrait, et parce que il est reconnu qu'un seul testicule suffit pour la fécondation, il donnerait, disons-nous, assez de probabilité pour affirmer que l'agénésie ne serait pas la suite de cette affection. Mais lorsque les deux glandes sont frappées de squirrhe, la sécrétion du sperme est anéantie, et avec elle la faculté d'engendrer.

5°. *Spermatocèle.* Cette maladie n'étant jamais que symptomatique, ne peut causer par elle-même l'impuissance, puisqu'elle n'a lieu que lorsqu'une compression quelconque ou une inflammation des canaux déférens, des engorgemens de l'épidydème, de la prostate, des vésicules, ou des canaux chargés de transmettre au dehors le fluide seminal, s'opposent à l'excrétion de la semense et la retiennent dans le testicule. Ainsi, cette disposition, loin d'être considérée comme cause de stérilité, ne pourra être regardée que comme un effet concomitant de cette affection, produit par les engorgemens des organes dont nous avons parlé.

6°. *Ossification des testicules.* La transformation osseuse des testicules se voit assez fréquemment chez les vieillards, on l'a même observée chez des adultes à la suite d'indurations squirrheuses de ces organes. Des jeunes gens qui avaient à peine atteint l'âge de puberté en ont

aussi été affectés ; et M. le professeur *Dubois* (1) a pratiqué, il y a quelques années, la castration sur un jeune sujet de dix-sept ans, dont les testicules étaient entièrement ossifiés dans leur centre. On conçoit facilement, que dans de semblables occasions on ne pourrait nier que l'agénésie ne fût le résultat d'une telle disposition.

7°. *Obstruction des canaux déférens.* L'anatomie pathologique ne s'est encore enrichie, que nous sachions, d'aucune observation authentique qui puisse servir à éclairer le médecin dans des cas de ce genre ; tout ce que l'on croit, c'est que ces vaisseaux, dont la ténuité est si grande, sont susceptibles de s'oblitérer par suite d'inflammation.

8°. *Dilatation et relâchement des mêmes canaux.* On a vu des exemples de distension de ces mêmes vaisseaux, accompagnée d'une diminution sensible de la liqueur spermatique excrétée. M. *Troussel Delvincourt* a consigné dans le Nouveau journal de médecine du mois d'octobre 1820, l'observation d'une maladie du canal déférent droit qui avait acquis deux pouces de diamètre. On ne sait point au reste, jusqu'à quel point les affections pathologiques de ces vaissaux peuvent être portées pour causer la stérilité, sans que l'on remarque en même temps une désorganisation plus ou moins grande des testicules.

9°. *Circocèle.* La dilatation variqueuse des veines spermatiques peut acquérir un tel degré de développement, que les canaux déférens se trouvent comprimés de manière à ne pas permettre l'ascension de la liqueur séminale des testicules dans les vésicules, et produire ainsi l'agénésie, lorsque l'affection existe des deux côtés.

---

(1) Aujourd'hui digne Doyen de la Faculté de médecine, et dont la nomination, conforme aux vœux de tous les Élèves, est due au renversement de l'ultramontanisme qui pesait depuis quinze ans sur le peuple le plus brave et le plus généreux du monde.

10°. *Maladies des vésicules séminales.* Les vésicules séminales peuvent être le siége d'affections très-diverses, qui, lorsquelles envahissent à la fois les deux réservoirs du sperme, peuvent occasioner des accidens dans les fonctions génératrices. On n'a pas encore pu constater la coexistence de la stérilité avec de pareilles dispositions : ainsi on a trouvé dans leurs parois de la matière tuberculeuse, et du pus dans leur cavité; d'autres fois on y a trouvé des calculs; une communication fistuleuse accidentelle s'établit quelquefois entre elles et la vessie. Mais nous le répétons, nous ne savons point encore d'une manière précise quelles peuvent être les influences fâcheuses que déterminent sur la génération l'existence de semblables affections.

11°. *Des lésions de la prostate.* Les maladies de la glande prostate ne sont pas toujours étrangères à la stérilité; ce corps glanduleux, à travers lequel passent les canaux déférens, peut très-souvent, lorsqu'il est affecté d'une manière plus ou moins grave, non-seulement s'opposer à l'émission de l'urine, comme l'ont constaté *Desault, Chopart* et sir *Everard Home*, mais encore amener l'agénésie. *Morgagny* a recueilli sur ce fait les preuves les plus convaincantes pour confirmer cette vérité. L'auteur dont nous parlons dit avoir trouvé, à l'ouverture de plusieurs individus qui avaient été atteints de rétentions de sperme, des engorgemens plus ou moins considérables de la prostate, des indurations squirrheuses, cartilagineuses, des concrétions pierreuses et des collections purulentes. On conçoit en effet que de semblables affections étaient bien propres à rendre stériles les individus qui en étaient atteints, en comprimant mécaniquement les canaux séminifères, et en s'opposant diversement dans un tel état de désorganisation à l'abord du fluide prolifique dans le canal de l'urètre.

12°. *Maladies du verumontanum.* Quoique les lésions morbides du verumontanum soient le plus souvent liées et concomitentes avec celles de la prostate, il peut cependant arriver qu'elles aient lieu indépendamment de celle que nous venons de voir. Les causes de ces maladies peuvent avoir été déterminées ou produites par des blennhorrhagies répétées ou mal guéries; d'autres causes peuvent aussi

amener le même résultat : *Morgagny*, *de Blegny* et sir *Everard Home* ont rapporté des exemples de stérilité due à l'engorgement et à l'induration de cette partie ; ces deux genres d'altérations ont, avec l'oblitération des orifices des canaux éjaculateurs, des liaisons très-fréquentes. M. le professeur *Orfila* cite, dans sa Médecine légale, l'observation de *De Lapeyronnie*, qui, dans un mémoire sur quelques obstacles qui s'opposent à l'éjaculation naturelle de la semence, parle d'un homme qui avait déjà eu trois enfans, et qui, à la suite d'une gonorrhée dont il négligea le traitement, faisait de vains efforts pour éjaculer le sperme, qui ne sortait qu'en bavant peu de temps après le coït ; l'urine cependant était rendue sans difficulté, ce qui ne permettait pas de supposer un rétrécissement ou tout autre obstacle dans l'urètre. A l'ouverture du cadavre, on trouva une cicatrice sur l'éminence de la portion du verumontanum qui regarde la vessie : les brides de cette cicatrice avaient changé la direction des vaisseaux éjaculatoires, de manière que leurs ouvertures, au lieu d'être dirigées, comme elles le sont naturellement, vers le bout de la verge, l'étaient dans le sens contraire, c'est-à-dire vers le col de la vessie ; aussi le sperme ne pouvant plus se diriger vers le bout du gland, était-il réfléchi vers le côté droit du col de la vessie. Nous avons observé nous-mêmes, en 1826, à l'autopsie cadavérique d'un jeune homme de vingt-deux ans, qui fut porté à l'amphithéâtre de l'École de médecine de Toulouse, des dispositions anatomico-pathologiques semblables. Des informations nous apprirent que cet individu avait contracté l'habitude de la masturbation vers l'âge de dix-huit ans ; mais qu'ayant été averti sur les dangers qu'il courait à s'adonner ainsi à un crime aussi honteux, il cessa pendant quelque temps. Un de ses amis lui révéla un prétendu secret, au moyen duquel il pouvait continuer sans crainte ses manœuvres secrètes ; enchanté d'apprendre un si heureux expédient, ce jeune homme crut devoir le mettre le plus tôt possible en pratique. Il s'y prenait pour cela de la manière suivante : chaque fois qu'il voulait déterminer une pollution (ce qui lui arrivait plusieurs fois par jour), il plaçait sous le périnée, immédiatement derrière le scrotum, le pommeau d'une canne en jonc, sur

lequel il s'appuyait assez fortement ; la compression qui en résultait oblitérait l'urètre, et, dans l'éjaculation, il ne rendait par l'ouverture extérieure de ce canal rien qui pût faire croire à une éjaculation. Cependant il arriva que la région périnéale, continuellement comprimée au moment où elle était le siége d'une excitation plus ou moins forte, devint excessivement douloureuse, et une inflammation des plus violentes s'y déclara ; l'urine fut rendue avec des stries sanguinolentes ; son éjection était longue et douloureuse. Il fit appeler un médecin, auquel il ne déclara pas la cause de ses souffrances ; l'inflammation fut calmée et combattue par des moyens appropriés au bout de quinze jours. Mais à peine avait-il recouvré la santé, qu'il se livra de nouveau à ses manœuvres criminelles, quoique d'abord avec précaution, de crainte de rappeler la phlegmasie dont il venait d'être délivré ; mais s'étant aperçu un jour que le sperme ne sortait plus par l'urètre dans l'éjaculation, malgré qu'il eût négligé la précaution habituelle, il crut être parvenu au résultat le plus heureux ; dès-lors il se livra si fréquemment et avec une telle fureur à l'onanisme, que sa santé se trouva gravement compromise, tellement que six mois après il succomba aux symptômes de la fièvre hectique la mieux caractérisée. Le verumontanum fut trouvé à peu près effacé ; on y observait une cicatrice avec les mêmes circonstances que dans l'exemple rapporté par *De Lapeyronnie ;* le tissu de la prostate était sillonné par des stries blanchâtres, d'une dureté remarquable et comme cartilagineuse ; l'urètre était sain du reste dans toute son étendue. *J. Hunter* rapporte également une observation où un rétrécissement de l'urètre s'opposait à la sortie du sperme, qui se dirigeait dans la vessie. Ainsi : « a gentleman has had a « stricture in the urethra for many years, for which he has fre- « quently used a bougie, but of late has neglected it. He has had no « connexion with women for a considerable time, being afraid of the « consequences. He has often in his sleep involuntary emissions, which « generally awake him at the paroxysm ; but what surprises him most « is, that often he has such without any semen passing forwards « through the penis, which makes him think that at those times it

« goes backwards into the bladder. This it not always the case, for « at other times the semen passes forwards. At the time the semen « seems to pass into the bladder, he has the erection, the dream, and is « awaked with the same mode of action, the same sensation, and the « same pleasure, as when it passes through the urethra, whether « dreaming or waking. »

13°. *Tumeurs développées à la surface de la verge.* Des tumeurs peuvent se développer soit dans la substance même du pénis, par exemple, la dilatation anévrismale des corps caverneux, comme *Albinus* et M. le professeur *Richerand*, en ont cité chacun un exemple, où il y avait eu rupture de la membrane fibreuse des corps caverneux, et dont M. *Mondat* cite lui-même un cas qu'il a eu occasion d'observer, soit à la surface de cet organe, et l'obstacle qu'elles peuvent opposer à l'exécution de l'acte vénérien, par la direction vicieuse qu'elles impriment au membre viril, et par le volume qu'elles présentent quelquefois, peut être assez grand pour causer une dysgénésie tellement considérable, qu'elle peut être parfois considérée comme un cas d'impuissance absolue. Certaines maladies peuvent aussi atteindre le pénis: telles sont les ulcérations plus ou moins considérables, appelées vulgairement *chancres vénériens;* la dégénération squirrheuses ou cancéreuse des corps caverneux, la blennorrhagie, vulgairement appelée *chaudepisse cordée.* Ces maladies, disons-nous, s'opposent le plus souvent à l'acte vénérien, en déterminant des douleurs si grandes, que sa consommation ne peut avoir lieu. Nous ne dirons rien à l'égard de l'hypospadias, de l'épispadias, du phymosis, du peraphymosis et des fistules urétrales accidentels, puisqu'ils apportent à la fécondation les mêmes obstacles que lorsque ces maladies sont congéniales. L'angioleucite fait quelquefois prendre à la verge un volume et des dimensions considérables. Cette maladie, vulgairement appelée *sarcocèle d'Égypte, andrum, hydrocèle endémique du Malabar,* peut aussi porter obstacle à la copulation, par le défaut de rapport qu'elle produit entre les organes mâles et femelles.

14°. *Dyspermatismus.* Le dyspermatismus peut être produit par une trop grande tension du membre viril, comme on a vu qu'il l'était par une trop grande flaccidité. Dans le premier cas, qui nous occupe en ce moment, l'énergie avec laquelle le sang distend les corps caverneux, conjointement avec la force contractile dont sont armés les muscles érecteurs du pénis, comprime le canal de l'urètre, avec assez de force pour intercepter toute issue au sperme. Les individus affectés de satyriasis sont quelquefois dans ce cas. On peut voir un exemple remarquable d'un fait analogue dans l'histoire d'un Vénitien, rapportée par Sauvages.

15°. *Rétrécissemens de l'urètre.* Outre les fistules urinaires qui peuvent porter obstacle à une éjaculation convenable du sperme, il existe encore dans le canal de l'urètre un autre genre d'affection non moins fâcheuse et redoutable que la plupart de celles dont nous avons déjà fait mention : nous voulons parler des rétrécissemens de ce canal produits par des maladies et des accidens, mais le plus souvent par des blennorrhagies répétées, et qui sont quelquefois tels, que l'urine ne peut s'écouler que goutte à goutte. L'éjaculation de la liqueur prolifique est alors nécessairement interrompue, et ce serait en vain qu'un homme affecté d'une semblable indisposition s'unirait à la femme qui réunirait en elle toutes les conditions les plus favorables pour le rendre père; une agénésie absolue étoufferait en lui-même sa postérité. On pourrait en dire autant lorsqu'un corps étranger anguleux se serait engagé dans l'intérieur de l'urètre, etc.

16°. *Des maladies des autres régions du corps.* Les maladies qui sont la suite d'évacuations énormes ou qui les nécessitent, doivent particulièrement être présumées avoir occasioné l'impuissance, parce qu'elles sont toujours accompagnées de faiblesse sans irritation : telles sont les diarrhées et les sueurs colliquatives, les grandes hémorrhagies, soit spontanées, soit occasionées par des blessures. Les plaies de tête, les coups violents sur cette partie, produisent le même

effet, d'après les auteurs les plus recommandables. Les maladies vénériennes invétérées et constitutionnelles, ou qui n'ont pas été traitées radicalement, peuvent être une cause de stérilité. M. le professeur *Richerand* cite une observation semblable dans sa Physiologie : l'individu qui en est le sujet ne put devenir père qu'après un traitement suivi.

DES CAUSES PHYSIQUES

D'AGÉNÉSIE, D'IMPUISSANCE ET DE DYSGÉNÉSIE

CHEZ LA FEMME.

Les organes sexuels de la femme sont, comme ceux de l'homme, sujets à des anomalies et à des affections diverses, soit congéniales soit accidentelles, qui tendent à anéantir les facultés reproductrices chez les personnes qui en sont affectées. Mais les causes qui influencent d'une manière plus ou moins sensible les fonctions organiques de l'appareil génital de la femme différent aussi comme ces organes eux-mêmes. Et de même que les causes ne peuvent jamais être identiques, ainsi que nous l'avons vu pour celles qui ont rapport aux organes génitaux de l'homme, de même les effets devront nécessairement varier dans leur manière d'être, quoique le but principal, qui est la reproduction, soit dans la plupart des cas manqué, et que les espérances qui s'y rattachaient soient anéanties. Nous omettrons de parler à l'égard des causes qui agissent sur le système générateur de la femme, de l'influence nerveuse et de ce qui regarde l'âge, attendu que la première de ces deux choses ne joue pas un rôle bien marqué dans les obstacles à la reproduction ; et que ce qui regarde la seconde a été traité en commun pour les deux sexes. Nous diviserons donc les obstacles à la reproductions chez la femme en trois chapitres seulement, comme il va suivre.

CHAPITRE Ier.

Absence totale ou partielle de certains organes de l'appareil génital chez la femme.

Ainsi qu'on l'a observé chez l'homme, de même on rencontre quelquefois dans l'appareil génital de la femme l'absence de certains organes qui, déterminant l'impossibilité d'exercer l'acte vénérien d'une manière plus ou moins complète, produit par suite nécessaire l'agénésie ; ces conformations vicieuses sont quelquefois congéniales et d'autres fois, la suite des maladies. Nous comprendrons dans ce chapitre : 1°. l'absence de la vulve ; 2°. l'absence du vagin ; 3°. celle de l'utérus ; 4°. celle des trompes ; 5°. celles des ovaires ; 6°. enfin celle des artères spermatiques.

1°. *Absence de la vulve.* Outre que cet état a été quelquefois le résultat de certaines maladies, il a aussi été observé par les auteurs à l'état congénial, comme le dit *Aboulcassis :*

الرتقاء هو ان يكون فرج المراة غير منقوب او يكون النقب
صغيرًا ويكون اما طبيعيا تولد به واما عرضيًا والعرضى يكون
من علة قد تقدمت ❋

Mais, depuis les observations des Arabes, on eut occasion de signaler plusieurs fois l'absence des parties génitales externes. *Barbaut* a observé un cas où l'absence de la vulve était accompagnée d'une communication du vagin avec le rectum ; la femme qui fait le sujet de cette observation, avait été fécondée par ce dernier orifice. Le professeur *Rossi* termina un accouchement en incisant longitudinalement sur le lieu correspondant à la vulve, chez une femme qui, manquant de cet organe, avait été fécondée, comme la précédente, par l'orifice inférieur du tube digestif. On conçoit cependant que lorsque

cette communication anormale n'aurait pas lieu, l'impuissance et par suite l'agénésie en seraient la conséquence nécessaire. Outre ce qui regarde la génération, l'occlusion de la vulve peut amener dans l'économie les accidens les plus graves.

2°. *Absence du vagin.* Cet état peut être concommitent avec l'absence de la vulve, ou exister isolément; quelquefois ce canal se termine en cul-de-sac à quelques lignes au-dessus de la vulve lorsqu'elle existe. Ces vicieuses dispositions de la nature sont même assez fréquentes : *Haller* et *Vicq d'Azyr* en ont recueilli plusieurs exemples; MM. les professeurs *Boyer* et *Richerand* font aussi mention de cas semblables dans leurs ouvrages; MM. *Velpeau, Caillot, Willaume* et plusieurs autres, ont observé l'absence plus ou moins complète du conduit vulvo-utérin, sur des femmes d'ailleurs bien conformées. Cet état entraîne nécessairement l'impuissance et la stérilité, qui sont alors considérées avec raison comme des affections incurables.

3°. *Absence de l'utérus.* De même que les autres organes génitaux de la femme, l'utérus peut manquer entièrement, ou être réduit à un volume si petit, qu'il est comme atrophié, et ne saurait remplir les grandes fonctions qui lui sont assignées par la nature. Plusieurs auteurs, entre autres *Columbus, Baudelocque, Chaussier,* etc., ont recueilli des exemples d'absence de la matrice; cette absence coïncide presque toujours avec l'absence totale ou partielle du vagin, et constitue, dans l'un et l'autre cas, une agénésie incurable et absolue. On trouve dans le précis d'anatomie pathologique de M. *Andral,* l'observation faite à l'Hôtel-Dieu, par M. *Dupuytren*, sur une fille de vingt-sept ans. Le vagin avait à peine chez elle un pouce de profondeur; derrière le cul-de-sac qui le terminait, existait le rectum; au-dessus de la vessie, et derrière elle, on touvait les ligamens larges, dans l'épaisseur desquels se trouvaient des trompes volumineuses et des ovaires bien développés. Au point de réunion des deux trompes, existait un petit renflement qui n'offrait ni cul-de-sac ni cavité, et qui

ne ressemblait en rien à l'utérus. Cependant, chez cette femme, les mamelles étaient bien développées, les parties génitales externes bien conformées, mais elle n'avait jamais été réglée. L'observation de M. *Renauldin*, que cite M. *Velpeau*, est à peu près semblable à celle de M. *Dupuytren :* dans cette dernière le col seul existait à l'état rudimentaire.

4°. *Absence des trompes.* On a rarement observé, que nous sachions, l'absence de ces organes ; cependant, d'après M. *Velpeau*, on en possède des exemples. Nous nous bornerons à dire que, d'après les connaissances et les opinions des savans sur ce point de doctrine, la stérilité serait la suite d'une semblable disposition, si elle affectait en même temps ces deux canaux.

5°. *Absence des ovaires.* La stérilité n'est la suite nécessaire de l'absence des ovaires que lorsque ces deux organes sont à la fois supprimés; car il suffit qu'il en reste un dans l'économie pour que la fécondation puisse s'opérer, comme *Guillaume Hunter* en cite une observation qui justifie cette assertion. En effet, les ovaires sont à la femme ce que sont les testicules chez l'homme. Mais l'absence naturelle ou accidentelle des deux ovaires, dont *Chaussier* a recueilli plusieurs exemples à la Maternité, entraîne nécessairement la stérilité d'une manière absolue, quoique la copulation n'en reçoive par elle-même aucune modification désavantageuse. On a vu des hommes, dans un accès de jalousie, faire pratiquer ou pratiquer eux-mêmes l'oblation de ces corps glanduleux sur leurs femmes, pensant par-là prévenir le libertinage de leurs compagnes ou les rendre stériles. Nous avons entendu raconter à des personnes dignes de foi un exemple de cet acte de barbarie et de férocité. Outre l'absence totale des ovaires, il peut arriver que ces organes existant, les ovules ou corpuscules n'existent pas. L'opinion de *Malpighi* à cet égard était que, si l'absence de ces corpuscules était mise hors de doute dans certains cas, la stérilité aurait dû en être la conséquence.

6°. *Absence des artères spermatiques.* Des faits, excessivement rares, prouvent que ces vaisseaux peuvent manquer chez les femmes, et amener la stérilité. *Poupart* a consigné dans les Mémoires de l'Académie des sciences l'histoire d'une jeune fille, chez laquelle il y avait absence des artères et des veines spermatiques.

CHAPITRE II^e.

Conformation vicieuse des organes génitaux de la femme pouvant causer soit l'agénésie, l'impuissance ou le disgénésie.

« Sterility depends either on malformation, or imperfect action of « the organs of generation. In some instances the ovaria are Wanting, « or too small; or the tubes are imperforated; or the uterus very small. « In these cases the menses generally do not appear, the breasts are « flet, the external organs small, or they partake of the male struc- « ture, and the sexual desire is inconsiderable. » (*John Burns.*) Il n'est pas moins bien authentiquement démontré, en effet, qu'outre l'absence de certains organes génitaux chez les femmes, leur conformation vicieuse ne puisse aussi s'opposer à l'acte vénérien, à ses effets consécutifs, lorsqu'il a lieu, ou gêner dans le dernier cas, considérablement l'accomplissement des vœux de la nature Nous rangerons dans l'ordre suivant toutes les causes qui appartiennent à cette section : 1°. longueur démesurée du clitoris; 2°. oblitérations du vagin et ses autres imperfections; 3°. dispostions anormales de l'utérus; 4°. conformation vicieuse des trompes et des ovaires.

1°. *Longueur démesurée du clitoris.* Ce vice de conformation n'est point par lui-même une cause de stérilité ou d'impuissance; cependant il occasione quelquefois la stérilité chez les femmes libidineuses, en donnant une direction fâcheuse au moral, et en imprimant au système nerveux un état défavorable à la conception. Celles qui possèdent de semblables vices de conformation ont, pour la plupart,

peu de penchans pour les hommes ; elles préfèrent les plaisirs solitaires ou pris avec d'autres femmes, avec lesquelles elles exercent un simulacre de coït, dans lequel elles jouent le rôle destiné à l'homme. On peut consulter l'histoire de cette dame romaine qui, s'amusant ainsi avec une esclave, fut surprise par son mari qui, dans son indignation, lui retrancha le clitoris avec un instrument tranchant, et rendit à la fécondité celle que huit ans de mariage avait reconnue stérile. M. *Mondat* rapporte un cas à peu près analogue, observé sur une jeune femme de vingt ans, que l'habitude du clitorisme rendait stérile, et avait fait tomber dans les derniers degrés du marasme. Ce praticien lui pratiqua la résection de ce corps érectile, et peu de temps après cette jeune personne recouvra, avec la santé, la douce faculté de devenir mère.

2°. *Oblitération du vagin.* L'orifice inférieur du vagin peut être naturellement fermé par l'imperforation de l'hymen, qui est quelquefois assez résistant et d'une consistance assez grande pour opposer des obstacles insurmontables au coït. Quelquefois c'est une seconde membrane qui s'interpose en forme de diaphragme à une hauteur plus ou moins considérable de ce canal membraneux, et qui peut, comme la membrane hymen, s'opposer à l'écoulement des menstrues, et rendre l'acte conjugal impraticable ou imparfait ; c'est ce qu'avait observé *Aboulcassis*, lorsqu'il dit :

وهو يكون من لحم نابت زايد اوصفاق رقيق او كثيف
ويكون اما في عنق الرحم واما في جوانبه واما في اعلاه او
اسفله ويمنع من الجماع والحبل ومن الولادة وربما منع الطمث و
معرفة ذلك يكون بالنظر من القابلة ان كان السد ظاهرًا قريبًا *

Plusieurs auteurs, entre autres *Ruysch*, *Baudelocque*, les professeurs *Pelletan* et *Chaussier*, ont rapporté des exemples de ce vice de

conformation. M. *Velpeau*, dans sa Tocologie, dit avoir aussi observé des cas semblables; nous avons nous-même eu occasion d'en observer un à l'hôpital Saint-Côme, à la Clinique de M. *Bougon*, dans le courant de 1828. Une jeune femme des environs de Tarbes, d'un tempérament sanguin et pléthorique, âgée de vingt-deux ans, mariée depuis quelques années, n'avait pu être déflorée, malgré tous les efforts d'un mari robuste et vigoureux. Elle se détermina à faire le voyage de Paris avec son époux, pour implorer les secours de la médecine contre une disposition fâcheuse qui semblait devoir les priver pour toujours de la douceur de se procérer des rejetons. Les paroles consolantes que leur donna le bon professeur auquel ils s'adressèrent ranimèrent leur espoir, et la jeune femme se résolut à une opération qui devait, par la suite, lui procurer, avec des jouissances, le plaisir de devenir mère. L'incision fit voir que la membrane hymen avait acquis une épaisseur considérable, et une consistance aponévrotique. Une mèche de charpie enduite de cérat fut introduite dans la solution de continuité, pour s'opposer au rapprochement et à la réunion des lambaux. La guérison ne tarda pas à s'opérer; et nous avons appris, cette année, que cette jeune femme en était à sa seconde grossesse. Il existe aussi des conformations vicieuses anormales du vagin : quelquefois l'ouverture inférieure du canal vulvo-utérin s'ouvre dans le rectum, d'autres fois à la parois antérieure de l'abdomen. M. *Orfila* pense que dans des cas de ce genre il n'y a pas lieu de juger la femme affectée d'impuissance, parce que on a vu quelquefois la fécondation s'opérer par ces ouvertures anormales. On observe quelquefois aussi des brides transversales dans l'intérieur du vagin, disposées de différentes manières; dans d'autres circonstances, c'est une membrane plus ou moins développée qui semble diviser le canal dans le sens de son grand axe, et former deux tubes parallèles; dans certains cas, les parois du vagin semblent avoir contracté des adhérences, en s'appliquant l'une sur l'autre. Il arrive aussi que ce conduit semble être très-rétréci vers la vulve, et former plus haut un renflement pour se rétrécir encore. Il serait difficile d'assigner toutes les formes bizarres

sous lesquelles ce canal peut se présenter ; il n'est point non plus facile de décider, dans le plus grand nombre de ces cas, si la fécondation peut ou ne peut pas être susceptible de s'opérer, puisque des observations irrécusables prouvent que des femmes ont conçu, bien que le diamètre du conduit vulvo-utérin n'excédât pas celui d'une plume à écrire. Quelle que soit la disposition vicieuse du vagin, lorsqu'il n'est pas entièrement oblitéré, il pourra opposer de grands obstacles à l'introduction du membre viril, et constituer la dysgénésie; mais comme il se trouve en même temps très-dilatable, la résistance finira par être surmontée par les efforts réitérés de l'homme, et la fécondation pourra avoir lieu. Le vagin s'ouvre aussi quelquefois par sa partie supérieure dans le rectum, et d'autres fois dans la vessie, sans communiquer à la cavité de l'utérus. M. *Velpeau* rapporte un fait observé par *Saviard* et *Duverney*, où le vagin était double; l'un des deux s'ouvrait dans le rectum, et l'autre communiquait naturellement avec le col de l'utérus. Le même auteur cite une observation de *Sue*, dans laquelle le rectum s'ouvrait dans le vagin, et celui-ci dans la vessie, sans qu'il y eût communication avec la matrice. Madame *Boivin* parle aussi d'un canal irrégulier qui paraissait établir une communication entre la partie supérieure du vagin et l'ovaire. Il n'est pas douteux que dans des cas semblables la femme doive être considérée comme agénèse.

M. *Mondat* cite des cas où il y avait en même temps communication avec la vessie et le rectum, et avec l'utérus, et dans lesquels il est parvenu, au moyen d'un *speculum utéri*, en argent ou en gomme élastique, dont la femme se servait dans le coït, à rétablir la rectitude naturelle des voies génitales, et à rendre ainsi fécondes des femmes qui avaient été stériles après plusieurs années de mariage.

3°. *Dispositions anormales de l'utérus.* La matrice est sujette, ainsi que les autres organes dont nous avons parlé, à un grand nombre de conformations vicieuses, qui impliquent nécessairement agénésie. Quoique en apparence bien conformée, elle peut exister sans cavité

intérieure; elle peut aussi être tellement atrophiée, que ses fonctions ne peuvent avoir lieu. *Haller* cite un cas analogue à ce dernier; chez une femme qui n'avait jamais été menstruée. D'autres dispositions fâcheuses peuvent aussi produire la stérilité : telles sont l'inversion de l'utérus, la chute de cet organe, sa hernie, l'oblitération naturelle de son orifice inférieur, etc. Le col de la matrice peut être aussi le siége d'aberrations nombreuses : ainsi il peut être fermé naturellement par une membrane ou par les adhérences des lèvres de son orifice; il peut être aussi affecté d'un tel état de procidence par excès de longueur, que le coït peut devenir douloureux et stérile : Καὶ, ἢν τὸ στόμα των μητρέων ἐκπέσῃ τοῦ αἰδοίου, οὐδὲ οὕτω λαμβάνει ἐν γαστρί, dit le père de la médecine. L'observation d'un cas semblable; faite par M. *Dupuytren*, et qui nous a été transmise par notre ami le docteur *Mauvezin*, est bien propre à prouver la vérité de ce fait : une épicière de la rue du faubourg Saint-Antoine, âgée de vingt-six à vingt-huit ans, bien constituée, brune à chairs fermes, en un mot, de cette constitution que l'on appelle *féconde*, vint, accompagnée de son mari, consulter M. *Dupuytren*, pour apprendre quelle était la cause de la stérilité à laquelle elle se trouvait sujette depuis huit ans de mariage. Ce professeur, après avoir introduit le doigt indicateur dans les parties sexuelles, rencontra à l'entrée de la vulve un corps cylindroïde, qu'une légère exploration fit reconnaître pour un prolongement anormal du col de l'utérus; et dit à cette femme qu'elle portait en elle-même la cause de sa stérilité, mais qu'il était facile d'y remédier à l'aide d'une opération. Cette femme, désirant ardemment acquérir le titre de mère, s'y soumit sans difficulté : la partie du col qui s'était prolongée contre-nature fut retranchée, en ne laissant au col que sa longueur naturelle. Cette opération ne fut suivie d'aucun accident que de l'écoulement de deux ou trois palettes de sang, contre l'effusion duquel aucun moyen ne fût mis en usage. Le succès répondit à l'attente de ces deux époux, et deux mois après cette femme devint enceinte. L'habile chirurgien à qui nous sommes redevables de cette observation explique ce fait de la manière suivante : il était

impossible, dit-il, que dans le coït il y eût un rapport exact entre l'extrémité du pénis et l'orifice du col ; car celui-ci faisait presque saillie hors de la vulve, tandis que celui-là arrivait au fond du vagin sur les côtés du prolongement anormal. Outre les cas d'hypertrophie du col, celui-ci peut aussi avoir une disposition telle, imprimée par le corps de la matrice, par rapport au vagin, que la fécondation puisse éprouver les plus grandes difficultés ou devenir tout à fait impossible, comme on l'observe dans les obliquités latérales, dans la rétroversion ou dans l'antéversion de l'organe gestateur. C'est probablement dans des cas d'obliquité de l'utérus que les auteurs anciens prescrivaient, ainsi qu'on le voit dans *Juvénal*, les moyens suivans :

Nam more ferarum
Quadrupedumque magis ritu, plerumque putantur
Concipere uxores : quia sic loca sumere possunt
Pectoribus positis, sublatis semina lumbis.
Nec molles opus sunt motus uxoribus illum.

Hippocrate avait aussi observé les résultats fâcheux que causent certaines dispositions anomales du col de la matrice, quand il dit : δῆλον γὰρ ὅτι τὸ στόμα τῶν μητρέων ἐκτέτραπται ἀπὸ τῆς αἰδοίης ἢ μέμυκε. καὶ ἢν μεν κατὰ τὴν ἕδρην ἢ ἐστραμμένον τὸ στόμα, ἢ μέμυκε, μελεδανθεῖσα, φορὸς γίνεται. Cependant on ne peut point apprécier jusqu'à quel point quelques-unes de ces dispositions peuvent apporter obstacle à la fécondation, quoiqu'elles puissent toujours être considérées comme des cas de dysgénésie.

4°. *Conformation vicieuse des trompes et des ovaires.* Les trompes peuvent être le siége de dispositions anormales telles, que la fécondation puisse être regardée comme impossible. Tantôt c'est une oblitération de leur cavité ; tantôt, au contraire, c'est une adhérence de leur pavillon dans un lieu plus ou moins éloigné de l'ovaire, et qui ne permet pas par conséquent l'action physiologique de ces organes entr'eux. Leurs rapports intimes étant rompus par cette dernière disposition. Chez quelques femmes on a trouvé exactement fermée l'ou-

verture utérine des trompes. Quelquefois cette oblitération est produite par la continuation de la membrane muqueuse de l'utérus; d'autres fois, au contraire, c'est une membrane particulière qui s'interpose à leur ouverture comme une sorte de diaphragme; d'autres fois, enfin, la cavité des trompes se trouve oblitérée par le rapprochement de ses parois dans une étendue plus ou moins considérable. Quant aux ovaires, on ne connaît en fait d'exemples de ces dispositions fâcheuses que celles qui sont apparemment la suite de phlegmasies dont ces organes ont été affectés pendant la vie, soit intra, soit extra-utérine; c'est ce que nous tâcherons d'exposer à l'article *Maladies des organes génitaux de la femme.*

CHAPITRE III.

Accidens et maladies qui peuvent survenir, soit aux organes génitaux, soit dans d'autres régions de l'économie, et produire soit l'agénésie, l'impuissance ou la dysgénésie chez la femme.

Des maladies et des accidens de nature différente peuvent survenir aux divers organes qui concourent à constituer l'appareil génital de la femme, comme nous l'avons vu pour ce qui regarde ceux de l'homme. Quelques-unes de ces maladies ont une source identique dans l'un et l'autre sexe; d'autres ne peuvent affecter un organe que d'après ses propres fonctions, et doivent nécessairement prendre leur source dans la disposition et la manière d'être de ces organes eux-mêmes. Nous suivrons pour l'exposition de ces maladies l'ordre des différens organes que nous avons adopté pour les conformations vicieuses.

1°. *Maladies de la vulve.* Des inflammations plus ou moins considérables, accompagnées d'excoriations aux grandes et petites lèvres, pourront entraîner l'adhérence de ces organes entr'eux, et déterminer l'occlusion de la vulve, et par suite l'impuissance.

2°. *Maladies du vagin.* Les mêmes causes déterminent dans le vagin soit l'oblitération de sa continuité, par le collement de ses parois l'une sur l'autre, soit des fistules avec le rectum ou la vessie, et produisent les mêmes résultats que lorsque ces affections sont congénitales ; il peut aussi arriver que ce canal soit le siége d'un rétrécissement accidentel, résultat de l'inflammation qui aurait amené l'induration et l'épaississement de ses parois, au point de rendre le coït impraticable. Le rétrécissement peut aussi avoir été occasioné par l'usage des astringens, qui racornissent en quelque sorte la circonférence du vagin, en le ramenant à un diamètre beaucoup trop petit pour que la copulation soit possible; parce qu'alors il n'est plus susceptible de dilatation. M. *Chambon* rapporte une observation analogue, prise sur une femme de vingt-six ans, chez laquelle une cause analogue avait produit un effet identique. Le canal vulvo-utérin peut être également rétréci dans une plus ou moins grande étendue, par des tumeurs osseuses voisines, ou par des excroissances syphilitiques, squirrheuses, carcinomateuses, etc., développées dans sa propre texture ; l'existence de polypes peut également amener un rétrécissement tel, que le coït devienne impossible, ou imprimer au pénis et au col de l'utérus une direction vicieuse, capable de s'opposer au but de la nature.

3°. *Maladies du col de l'utérus.* Le col de l'utérus peut être oblitéré dans son ouverture par une simple adhérence de ses lèvres, ou par des tumeurs squirrheuses développées sur cette partie. Le professeur *Chaussier* a vu plusieurs fois cette occlusion être opérée par une concrétion membraniforme de nature couenneuse. Des concrétions carcinomateuses, occasionées souvent par l'abus du coït avec des hommes trop fortement prononcés dans leur membre viril, s'opposent souvent ensuite soit à la copulation, soit à l'introduction de la liqueur séminale dans l'utérus, lorsque le coït peut encore être supporté. M. *Dupuytren* a souvent rendu à des femmes affectées de cette ma-

ladie la faculté de devenir mère, en retranchant du col utérin toute la partie carcinomateuse.

M. *Lisfranc*, (bien que des jaloux s'obstinent à taire les succès qu'il a obtenus) a pratiqué cette opération déjà plus de soixante fois, et presque toujours avec succès. Ce chirurgien distingué s'est acquis à cet égard une réputation colossale et bien méritée, que l'envie tentera vainement de lui ravir. *Hippocrate* disait, au sujet des tumeurs du col utérin : Τὸ, τε γὰρ στόμα σκληρὸν γίνεται, καὶ οὐ δέχεται τὴν γονήν, καὶ οἰδέει. καὶ ταὐτη ἔφορος γίνεται τὸ πάμπαν.

4°. *Maladies de la matrice.* Des productions organiques, dont la consistance et la densité varient depuis l'état fibreux jusqu'à l'état osseux, peuvent se développer dans l'intérieur ou dans la texture même de l'utérus. Ces concrétions anormales ont probablement, dans bien des cas, apporté des obstacles à la fécondation, soit en s'interposant à l'orifice de l'utérus, soit en modifiant le mode de vitalité de l'organe gestateur ; ainsi on a vu des polypes volumineux remplir exactement la cavité utérine, et s'opposer à la pénétration du fluide séminal dans son intérieur. Cependant *Levret* cite, à la vérité, plusieurs exemples de femmes qui, quoique affectées de polypes utérins, n'en sont pas moins devenues enceintes ; quelle que soit l'opinion de certains auteurs à cet égard, toujours est-il que cette affection est loin d'être favorable à la conception, et qu'elle devrait bien plutôt constituer une véritable dysgénésie. Il faut observer, en effet, que dans la plupart des cas de ce genre l'avortement a presque toujours été la suite et le résultat d'une semblable disposition. L'état squirrheux et cancéreux de la matrice peut aussi porter obstacle à la fécondation, en pervertissant les fonctions de cet organe, et en le rendant le siége d'un travail morbide plus ou moins considérable, qui s'opposerait à ses fonctions naturelles. Il existe d'autres maladies qui sont susceptibles d'affecter l'utérus, et d'autres qui lui sont toujours inhérentes. Ces maladies ne s'opposent pas à la copulation, mais elles en paralysent souvent les effets subséquens : telles sont l'hydromètre, l'amé-

norrhée, la ménorrhagie ; ces dernières maladies avaient été observées et jugées par le père de la médecine, avec tout le talent d'observation qui l'immortalisa. Ἢν δὲ γοναικὶ μὴ χωρέη τὰ καταμήνια παμπαν, ἢ ὑπὸ παντων των εἰρημένων, καὶ οὕτως ου ξυλλαμβάνει. ἢν δὲ ἐλάσθω τὰ καταμηνία χωρέη τοῦ δέοντος, οὐδὲ οὕτω κυΐσκεται. αἰτια δ' ἐν τῇ προτέρη νούσω προειρημένα. Κ' ἢν μεν φύσει ὀλιγα χωρέη τὰ καταμηνία, ανίητος γίνεται. Καὶ ἢν μὴ χωρέη τὰ καταμηνία κατὰ τὸ προσῆκον, αλλα κάτω ὁρμᾷ ἐς τὴν ἕδρην, ουδὲ οὕτω λαμβάνει ἐν γαστρι· καὶ ἢν πλείονα τοῦ δέοντος χωρέη τῇ γυναικί τα καταμηνία, οὐδέ οὕτως ἐν γαστρί λαμβάνει. *The menses are either obstructed or sparing, or they are profuse or too frequent ; and it is extremely rare for a woman to conceive, who does not menstruate regularly ; and on the contrary, correct menstruation generally indicates a capability of impregnation on the part of the woman.* (John Burns.)

Dans le cas où l'utérus est le siége d'une hypérémie considérable, accompagnée d'irritation morbide, comme dans la métrite aiguë, la fécondation éprouvera encore de grands obstacles, si, dans ce cas, le coït était supposé possible ; il en serait de même si cette maladie était passée à l'état chronique. Les blennorrhagies, les flueurs blanches peuvent être considérées comme une cause de dysgénésie ; bien que des auteurs aient constaté de nombreuses preuves du contraire, il n'est pas moins vrai qu'un grand nombre de femmes n'ont pu devenir mères qu'après avoir été délivrées de leucorrhées plus ou moins anciennes. Outre que cette maladie agit directement sur les organes de la génération, en pervertissant plus ou moins leurs fonctions physiologiques, elle imprime encore à toute l'économie, et à la santé de la femme qui en est affectée, un état plus ou moins fâcheux. L'hystérie ou l'érotomanie peut aussi être considérée comme un obstacle à la fécondation ; l'exaltation excessive des propriétés vitales du système générateur chez la femme est provoquée, comme l'ont prouvé *Diemerbroek* et *Morgagny*, sur les cadavres de femmes mortes hystériques, par quelques altérations organiques de l'appareil génital.

5°. *Maladies des trompes.* Des affections morbides peuvent détermi-

ner, dans les trompes, non-seulement des oblitérations analogues à celles dont nous avons déjà parlé à l'article *Conformations vicieuses;* mais encore la formation de productions morbifiques, soit dans l'épaisseur de leurs parois, soit dans leur cavité. Ainsi on a trouvé, dans l'épaisseur des parois, de la matière tuberculeuse ou encéphaloïde, des kystes séreux, des concrétions celluleuses qui pouvaient, par leur volume, oblitérer la cavité de ces organes, dans l'intérieur desquels il peut aussi quelquefois s'accumuler une énorme quantité de mucus ou de sérosité ; ce qui constitue alors ce que l'on est convenu d'appeler *hydropisie des trompes.* D'autres fois, c'est du pus, en plus ou moins grande quantité, qui distend et oblitère en même temps ces conduits. Des adhérences, déterminées par des inflammations violentes de ces organes, produisent aussi des altérations de texture du corps frangé, qui devient adhérent avec les parties environnantes, tels que l'ovaire, le rectum, etc. Ces dispositions morbides apportent un obstacle insurmontable à la fécondation, lorsqu'elles affectent en même temps les deux trompes, en détruisant toute communication des ovaires avec l'organe gestateur.

6°. *Maladie des ovaires.* Ces organes peuvent être le siége d'un assez grand nombre de maladies : ainsi, ils peuvent être affectés d'induration et de squirrhe, être transformés en une matière osseuse ou calcaire, comme *Chopart* l'a observé ; ou bien être le siége d'hydropisies et d'hydatides. On a trouvé dans les ovaires des masses graisseuses, des touffes de poils plus ou moins volumineuses, des concrétions osseuses, telles que des dents, etc. La capsule des ovaires est quelquefois aussi remplie et distendue par une quantité considérable de pus provenant de l'ovaire suppuré. Les ovaires peuvent aussi s'atrophier; d'autres fois, la cavité de l'enveloppe fibreuse de ces organes est remplie par de la matière encéphaloïde, par des corps fibreux, etc. Les altérations de ces organes, qui peuvent pervertir ou anéantir les fonctions auxquelles ils sont destinés, se montrent sous un très-grand nombre d'aspects différens; et on ne peut, dans la plupart des cas, connaître

que conjecturalement le genre de quelques-unes de ces affections, et leur nocuité à l'égard de la génération, que lorsque les deux ovaires sont à la fois frappés de ces divers états morbides, et souvent même après la mort des sujets seulement. On a aussi observé la hernie des ovaires et leurs adhérences avec des parties plus ou moins éloignées qui leur ont livré passage : alors ne pouvant plus se mettre dans un rapport nécessaire avec le pavillon de la trompe, la stérilité sera la suite fâcheuse d'une semblable disposition.

7°. Les maladies qui frappent tout l'organisme et qui tendent à débiliter tous les systèmes de notre économie n'agissent point sur la femme comme nous l'avons observé à l'égard de l'homme : celle-ci peut concevoir quoiqu'elle soit quelquefois affectée des plus dangereuses maladies, et porter à terme le fruit de son union sexuelle. Il n'est pas même nécessaire, comme l'avait cru *Hippocrate* et les anciens, qu'elle coopère aux jouissances que procure la copulation, puisque on a vu des femmes être fécondées pendant qu'elles étaient sous l'influence de poisons narcotiques; et d'autres qui ont conçu dans l'épouvante, la terreur, et pendant une léthargie plus ou moins longue, comme on rapporte un exemple, dans sa Médecine légale, M. le professeur *Fodéré*, en parlant d'un capucin qui, sous prétexte de passer une nuit en oraison à côté d'une fille qu'on croyait morte, s'acquitta envers la nature expirante d'un devoir auquel il avait renoncé pour toujours, et féconda ainsi celle dont il avait souillé le corps par sa crasse brutalité. Si on envisage la femme sous le rapport de son tempérament ou de sa sensibilité génitale, on pourra s'apercevoir qu'il existe aussi de grandes différences sous ce point de vue : c'est ainsi qu'un tempérament ardent et irritable sera moins favorable à la fécondation qu'un tempérament peu sensible aux jouissances vénériennes. Si la fécondation, dit M. *Mondat*, exige de l'homme de la vivacité dans les désirs et de l'ardeur dans l'acte; elle ne demande à la femme qu'une douce complaisance et des affections tendres avec des sens calmes sans froideur, et un cœur satisfait sans émotion. Voyez, par exemple, ces femmes stériles, tantôt vives, sèches, ar-

dentes et irritables; tantôt, au contraire, indolentes, froides et inaccessibles à l'amour ; elles sont pour la plupart dans des conditions physiologiques tout à fait opposées; tandis qu'il est d'observation que les femmes qui se trouvent placées entre ces deux extrêmes, c'est-à-dire qui sont d'une constitution à la fois sanguine et lymphatique, d'un embonpoint médiocre, d'une sensibilité douce et affectueuse, de passions plutôt aimables que violentes, sont les plus aptes à la fécondation et les meilleures mères. (*Mondat*, de l'Impuissance et de la stérilité.)

DE L'ANDROGYNIE.

Les anciens ont cru à l'existence d'une double faculté dans les organes sexuels de quelques sujets, chez lesquels on observait des aberrations si grandes, et tellement distantes de ce que l'on voit chez le commun des hommes, que l'on fut porté à leur attribuer à la fois les deux sexes : ainsi, on pensait qu'un même individu, ainsi constitué; possédait la faculté de féconder et d'être fécondé à son tour. Cette erreur ne fut pas seulement le partage des auteurs de l'antiquité, puisque quelques auteurs modernes croient encore à l'hermaphrodisme. On n'a jamais observé des individus possédant à la fois tous les organes sexuels de l'un et de l'autre sexe. Cependant on en a vus qui en réunissaient assez à l'extérieur pour faire croire à cet état, lorsqu'une observation peu scrupuleuse et superficielle en imposait à des hommes prévenus et intéresés, par esprit de système, à accréditer cette erreur : tantôt, comme le dit M. *Velpeau* dans sa Tocologie, c'est un clitoris énorme qui a fait croire que tel être était homme et femme tout ensemble; et, à l'instar de quelques gestéropodes, capables de féconder et d'être fécondés tour à tour; tantôt c'est un pénis peu développé, une hypospadias, une fente plus ou moins profonde du scrotum qui en ont imposé pour une vulve et un clitoris, ainsi que M. *Rullier* en a récemment présenté un exemple à l'Académie; d'autres fois c'est une descente, un prolongement du col de l'utérus, que des observa-

teurs peu instruits ont pris pour le pénis, comme le firent les juges de Toulouse dans la fameuse affaire de Marguerite Malaure.

Dans certains cas néanmoins on peut être d'abord embarrassé pour établir son jugement. Une personne qui offrait tous les caractères extérieurs d'une jolie femme se présente chez M. *Marjolin*, le prie de l'examiner et de lui dire à quel sexe elle appartient. Dans les grandes lèvres d'une vulve assez bien conformée, ce professeur sentit deux tumeurs oblongues, et du volume des glandes séminales de l'homme ; il existait un vagin qui se terminait en cul-de-sac derrière le pubis, et la vessie s'ouvrait sous la racine d'un corps qui ressemblait bien plus au pénis qu'au clitoris. Aussi, bien loin de réunir avec quelques organes les facultés des deux sexes, ces individus sont bien plutôt privés, comme il arrive le plus souvent, de toutes deux à la fois ; et, au lieu de les considérer comme des êtres privilégiés, on doit, au contraire, les regarder comme disgraciés par la nature, qui les a à la fois fréquemment frappés d'impuissance et de stérilité.

FIN.

ΙΠΠΟΚΡΑΤΟΥΣ ΑΦΟΡΙΣΜΟΙ.

Α'.

Ὁκόσαι παρὰ φύσιν λεπταὶ ἐουσαι ἐν γαστρὶ ἔχουσιν, ἐκτιτρώσκοεσιν δ'ίωμενα πρὶν ἢ παχύνθῆναι. Τμημα πεμπτου, αφορ. μδ'.

Β'.

Ὁκόσαι παρὰ φύσιν παχεῖαι ἐοῦσαι μη ξυλλαμβάνοεσιν ἐν γαστρί, ταυτησι τὸ επίπλοον τὸ στόμα των ὑστερέων ἀποπίεζει, καὶ πρὶν ἢ λεπτυνθηναι ἐ κύοεσιν. Αὐτος. αφορ. μϛ'.

Γ'.

Καταμηνέων γίνομένων πλειόνων, νοῦσοι ξυμβαίνουσι. καὶ μὴ γινομένων ἀπὸ τῆς ὑστέρης γίνονται νοῦσι. Αὐτος. αφορ. νζ.

Δ'.

Γυνὴ ἣν μὴ λαμβάνη εν γαστρὶ, βούλη δ'ὲ εἰδ'έναι ει λήφεται πέρικαλυψας ιματίοισι, θυμῖα κάτω. Κ' ἢν μὲν πορευεσθαί σοι δ'οκέη ἡ ὀδ'μὴ δ'ια τοῦ σώματος ἐς τὰς ῥίνας καὶ ἐς τὸ στόμα, γίνωσκε ὅτι αὐτὴ ἐ δ'ί ἐωντην ἄγονός ἐστιν. Αὐτος. αφορ. νθ.

Ε'.

Οκόσαι ψυχρας καὶ πυκνὰς τὰς μητρὰς ἔχουσι ἐ κυίσκουσι. Καὶ ὁκόσαι καθύγρους ἔχουσι τὰς μὴτρας, ἐ κυίσκουσι. ἀποβέννυται γὰρ αὐταῖς ὀγονος. καὶ ὁκοσαι ξηρας μᾶλλον καὶ πρικαεῖς. ἐνδε ἡ γὰρ τῆς τροφῆς, φθείρεται τὸ σπέρμα. ὁκόσαι δ'ὲ ἐξ αμφοτέρων τήν κράσὶν ἔχουσι σύμμετρον, αἱ τοιαῦται ἐπίτεχναι γίνονται. Αὐτος. αφορ. ξβ.

ς'.

Παραπλησίως δ'ὲ κ' ἐπὶ τῶν ἀῤῥένων. ἡ γὰρ δ'ί αραιότητα τ῀ σώματος τὸ πνεῦμα ἔξω φέρεται πρὸς τὸ μὴ παραπέμπειν τὸ σπερμα. ἢ δ'ια τὴν πυκνότητα τὸ ὑγρὸν ἐ δ'ιαχωρέει ἔξω. ἡ δ'ια τὴν ψυχρότητα οὐκ ἐκπυρῆται ὥστε αθροίζεσθαι πρὸς τὸν τόπον τουτον. ἡ δ'ια τὴν θερμασίην, τὸ αυτὸ τοῦτο γινεται. Αὐτος. αφορ. ξγ.